

Réd. F. Charron 1 déc. 32

LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

LE NUMERO: 5 sous.

Administrateur-gérant: GEORGES MASSON.

La langue française triomphe plus que jamais

A NEW-YORK — EN ANGLETERRE

Les statistiques qui viennent d'être publiées par le directeur de l'enseignement des langues vivantes de la ville de New-York, démontrent que le français n'a rien perdu de son prestige auprès des écoliers américains. Le français vient, en effet, en tête avec 80,000 étudiants, tandis que l'espagnol, étudié surtout comme langue commerciale, n'a plus que 35,000 étudiants et l'italien seulement 3,000, chiffre extrêmement faible si l'on songe à l'importance numérique de la colonie italienne de New-York. L'allemand qui, avant la guerre, occupait le premier rang, n'a plus aujourd'hui qu'un peu moins de 11,000 élèves. Cela est remarquable encore, si l'on considère l'importance de l'élément germanisant aux Etats-Unis, comme l'importance des relations avec les pays de langue espagnole qui occupent toute l'Amérique du Centre et du Sud.

Selon le docteur Wilkins, directeur de l'enseignement des langues vivantes dans les écoles secondaires de la ville, et M. Greenberg, directeur de l'enseignement dans les écoles intermédiaires, le français reste très nettement le "cultural language", la "langue de la culture", pour les jeunes Américains autant que pour les enfants des émigrants russes, juifs et italiens; et notre langue prendrait ainsi la place qu'occupait autrefois le latin dans l'éducation.

D'autre part, en Angleterre, à la dernière session des examens de fin d'études secondaires, 54,000 élèves avaient choisi le français comme langue vivante, 3,800 l'allemand et 700 l'espagnol. Nous ne parlons pas du Levant et des pays balkaniques, où le français fait partie intégrante de l'éducation la plus élémentaire; du haut en bas de l'échelle sociale, chacun se sent réellement diminué s'il ne peut s'exprimer en français. On ne peut nier, d'autre part, que cette étonnante expansion d'une langue difficile et trop belle pour être mal parlée, se fait presque toute seule, car les sacrifices que fait l'Etat français pour sa propagande sont très inférieurs à ceux des pays anglo-saxons dans bien des Etats. L'Alliance Française, La Mission Laïque, mais tout particulièrement les congrégations diverses, sont en grande partie les protagonistes de cette remarquable diffusion.

SCIENCE ET CULTURE

L'ART DE LIRE

La science et la culture sont deux choses différentes. Un homme peut être savant et être fort peu cultivé, et être très cultivé sans posséder beaucoup de connaissances. Le savant vit loin du monde; c'est un reclus, peu habitué à la société des hommes, il y est gauche, timide, tandis que l'homme cultivé y brille, y évolue parfaitement à l'aise. Il se peut, toutefois, que la science et la culture se trouvent réunies dans un même sujet; dans ce cas, c'est la perfection.

Aujourd'hui, on appuie peut-être trop sur les connaissances et trop peu sur la culture, trop sur l'érudition livresque et trop peu sur l'influence d'une bonne société, sur la culture acquise par le commerce des gens cultivés.

En Europe, la conversation n'est pas seulement une récréation, c'est aussi une éducation. On la pratique pour finir, polir, affiner l'éducation des enfants. La vie ne mérite guère d'être vécue sans cette art charmant. De notre côté de l'Océan, impressionnés par le diction: "Time is money", nous nous démenons pour l'acquisition de la fortune, nous vivons sous haute pression, et la conversation est un art inconnu, dédaigné, sans suite dans les idées.

Les périodes les plus glorieuses de l'histoire du monde furent celles où l'on cultivait la conversation. La période de Périclès où Aspasia forma son cercle brillant au nombre duquel était Socrate, où l'on montait les pièces de Sophocle, d'Euripide, fut un temps où florissait la conversation. En Angleterre l'époque d'Elisabeth et de la reine Anne, en France le règne de Louis XIV se distinguèrent par leur culture, leurs activités littéraires et l'art de la conversation. Racine, Molière, Corneille, madame de Sévigné, Waldo Emerson étaient de fins causeurs et de grands écrivains.

La conversation est une source d'inspiration. Les jeunes gens au collège, les enfants à l'école sont souvent plus influencés par les propos de leurs camarades que par les leçons de leurs maîtres. Un Français me disait: "J'envoie mon fils dans une institution où il trouvera des associations distinguées et éducatrices; ce qu'il recevra d'elles compte plus que ce qu'il recevra de ses professeurs." En effet, les compagnons sont plus près, ils parlent plus clairement, plus simplement, plus librement que les professeurs. Qui donc a fait la boutade suivante? "Si vous lisez vous m'endormez, si vous parlez vous me tenez éveillé!"

Nous avons remarqué, maintes fois, que les élèves dans les familles desquels l'art de la conversation est cultivé réussissent mieux avec moins de travail que les autres. Ils ont un sens plus sûr de la beauté, une plus grande prise sur les idées, une vision plus aigüe, plus d'envergure, plus de goût et d'appréciation. Et c'est ce qui compte dans la vie pratique.

Molière disait déjà que depuis qu'il fréquentait l'Hôtel de Rambouillet, il n'avait plus besoin des auteurs pas les grandes pensées, elles sont au-

classiques, il avait assez de comédies et de tragédies sous les yeux. Goethe ajoute que "les gens intelligents sont les meilleures encyclopédies."

Sans doute, l'idéal est de réunir les deux: culture et science. La culture sans la science est trop superficielle; la science sans la culture produit des fossiles.

Les Français possèdent l'art de la conversation à la perfection. Ils y déploient un grand charme et beaucoup de puissance. Madame de Staël dit: "la conversation n'est pas seulement un moyen de communication, c'est aussi un instrument avec lequel on aime à jouer".

Le "British Museum" contient 1,100,000 volumes imprimés, la Bibliothèque Nationale, à Paris, en contient 3,000,000; le monde publie chaque année 25,000 nouveaux livres. Or, un lecteur peut lire en moyenne un livre par quinzaine, soit vingt-cinq livres par année. Dans cinquante ans, il aura lu 1,250 volumes. C'est bien peu en regard de tous ceux publiés.

Comment faut-il choisir? Emerson établit trois règles que nous acceptons avec quelques restrictions.

La première est de ne jamais lire un livre s'il n'est déjà vieux d'un an. La deuxième, ne lire que des livres reconnus fameux par la critique.

La troisième, ne lire que ce qui nous plaît.

D'abord, un bon livre est toujours bon, qu'il soit vieux d'un an ou non. Le plus tôt on le lit, le mieux c'est pour nous.

C'est sans doute une prudence de ne choisir que les livres classés par la critique parmi les bons livres.

Quant à la troisième règle, elle est juste, si les livres sont bons et de nature à nous rendre meilleurs.

Voici la grande objection à la lecture: je n'ai pas le temps de lire. En été, j'ai peu de moments de loisir dans mon auto; en hiver, je les passe à jouer aux cartes, je n'ai vraiment pas le temps de lire.

Loin de nous de vouloir vous priver de ces amusements. Mais ne peut-on pas trouver au moins cinq minutes par jour pour lire? A cinq minutes par jour, vous serez étonnés du nombre de livres que vous pourriez lire dans un an. Et si vous pouvez trouver cinq minutes, vous en trouverez bien davantage quand vous aurez acquis le goût de la lecture.

Un bon livre est le meilleur ami. Il est aujourd'hui le même qu'il était hier, il ne change pas. Il ne nous tourne pas le dos dans l'adversité, nous amuse et nous instruit dans la jeunesse, nous réconforte et nous console dans la vieillesse.

Les livres possèdent une essence d'immortalité. Ils sont les meilleures productions de l'effort humain. Les temples s'écroulent en ruine, les peintures et les statues se détériorent, mais les livres survivent, le temps n'efface pas les grandes pensées, elles sont au-

AUJOURD'HUI COMME JADIS

On couronne encore des rosières en France

La France, malgré les bouleversements qu'elle a subis, est encore le pays des traditions. Il n'en peut être pas de preuve plus forte que cet usage, soigneusement conservé, du couronnement de "Rosières".

Chaque année, généralement le jour de la fête patronale, les villes et les villages, et même les hameaux, choisissent la jeune fille, non pas la plus belle ni la plus gracieuse, mais celle de meilleure conduite et qui a exercé quelque devoir que son jeune âge n'eût dû lui imposer. Par exemple, orpheline de père ou de mère, ou des deux, ou bien qui a élevé de jeunes frères et sœurs, ou qui a veillé un parent malade, ou seulement qui a été un exemple de vertu.

C'est au maire de la "Commune" qu'incombe la tâche de désigner la rosière de l'année. Un liste lui est soumise, il fait une enquête, en soumet le résultat à son Conseil Municipal, on vote et la jeune fille choisie est qualifiée rosière. On la couronne dans une fête charmante et ce qu'il y a de plus intéressant encore, on lui donne une dot. La pomme à la plus belle! a dit l'antique usage.

Un plus heureux a dit: la Rose à la plus sage!

L'origine de cette fête remonte jusqu'au Vème siècle. Ce fut Saint Médard, évêque de Noyon et seigneur de Salency, village situé à une demi-lieue de Noyon, qui eut le premier la pensée de récompenser la vertu et de la glorifier. A sa mort, il légua, pour cette fondation, douze arpents de terre, à la charge de prélever sur les revenus le paiement de 25 livres pour doter une rosière, et les frais nécessaires à la cérémonie. Légitime politesse, on décora le premier prix à la sœur même de saint Médard. La chapelle située à l'extrémité du village de Salency contient longtemps un tableau de l'évêque de Noyon, en habits pontificaux, posant une couronne de roses sur la tête de sa sœur, qui était coiffée en cheveux, et à genoux.

Les titres de la fondation portaient que, non seulement la rosière devait avoir une conduite irréprochable, mais qu'il fallait que son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et autres parents, en remontant jusqu'à la quatrième génération, fussent également irréprochables. (Peste!) Le seigneur de Salency jouissait du droit de choisir la rosière entre trois jeunes filles du village qui devaient lui être présentées par les notables de la commune, un mois à l'avance. L'examen était très rigoureux. Le 8 juin, jour de la Saint-Médard, le cortège se rendait en grande pompe à la paroisse, où il entendait les vêpres, et de là à la chapelle, où après la bénédiction, le célébrant posait un chapeau de roses sur la tête de la rosière, agenouillée devant lui, et lui remettait les 25 livres en présence du seigneur et des officiers de justice. Louis XIII ajouta à la couronne de roses un large ruban bleu. Le roi, se trouvant un jour au château de Varennes, près de Salency, fut supplié par M. de Belloy, alors seigneur du village, d'honorer la rosière en la faisant couronner en son nom. Louis XIII y consentit et envoya le marquis de Cordas, son premier capitaine des gardes, qui fit la céré-

monie pour Sa Majesté et ajouta aux roses, par les ordres du roi, une bague d'argent et un cordon bleu. "Offrez ce cordon, dit le roi, à celle qui sera couronnée; qu'il devienne la récompense de la vertu; il fut assez longtemps le prix de la faveur." Ces paroles mémorables ont-elles été prononcées? Ne soyons pas sceptiques. Depuis cette époque, la rosière de Salency reçut une bague d'argent et, elle et ses compagnes, furent toutes décorées d'un large ruban bleu, posé en écharpe.

Au sortir de l'église, le seigneur ou son représentant conduisait la rosière au milieu de la grand-rue du village où les vassaux du fief de la Rose étaient obligés de lui offrir une collation qui retraçait la simplicité des mœurs antiques et qui était une sorte de redevance. La table devait être garnie d'une nappe, six serviettes, deux couteaux, deux verres et une salière pleine de sel. Les mets devaient consister en un lot de vin clair, crû sur la côte du village; un demi bol d'eau fraîche; deux pains blancs d'un sou; cinquante noix et un fromage de trois sous. Sur la fin de ce modeste repas, les mêmes vassaux lui présentaient par forme d'hommage, un bouquet de fleurs, deux éteufs ou balles de jeu de paume, une flèche et un sifflet de corne avec lequel il fallait siffler trois fois avant de l'offrir. Dans le cas où l'on n'aurait pas satisfait à toutes ces servitudes, on était passible de soixante sous d'amende. Lorsque le repas était achevé, l'assemblée se rendait dans la cour du château sous un gros arbre où le seigneur invitait la rosière pour le premier branle. Ce bal champêtre finissait avec le coucher du soleil. Le lendemain, dans l'après-midi, la rosière invitait chez elle toutes les filles du village et leur donnait une grande collation pendant laquelle on chantait des couplets faits pour la circonstance.

La fête de la Rosière de Salency occasionna, en 1774, un procès qui fut porté au Parlement de Paris. Le seigneur de cette époque se crut en droit de choisir la rosière sans l'intermédiaire des habitants; de lui poser la couronne sur la tête sans pompe et sans cérémonie; il soutint que la dépense de la fête, quoique médiocre, pouvait être de beaucoup réduite. Ces prétentions furent condamnées par le bailliage royal de Chauny, qui fixa les règles pour la nomination de la Rosière, l'ordre et la marche de la cérémonie. Mais le seigneur de Salency ne voulut pas céder et en appela de cette sentence au Parlement de Paris, qui rendit un arrêt solennel en faveur des habitants de Salency, homologua tout ce qui concernait la fête de la Rosière et condamna le seigneur à tous les dépens, ainsi qu'aux frais "d'impression et d'affiche" de l'arrêt. Dans un "Mémoire" publié à cette occasion, M. Delacroix écrivait pompeusement:

"La noblesse des Salenciens est celle de la Rose; ils n'en connaissent point d'autre. La famille qui depuis saint Médard a vu le plus souvent ses rejets couronnés est la plus illustre parmi eux. Si les arts n'étaient pas les esclaves de l'opulence, ce serait une bien touchante que celle d'une chaudière de Salency, ornée d'une suite de

tableaux représentant de jeunes rosières parées d'un cordon bleu, avec tous les attributs de leur couronnement. Ce spectacle vaudrait bien celui d'une galerie qui n'offre à nos regards que les superbes destructeurs du genre humain; il y a si longtemps que l'on s'enorgueillit de la férocité de ses pères, qu'il serait à souhaiter que l'on commençât à mettre une partie de sa gloire dans la sagesse de sa mère!"

A cette époque, il existait aussi dans les parlements une cérémonie appelée la Baillée des Roses; on en ignore l'origine. Cette cérémonie était particulièrement en usage dans les Parlements de Paris et de Toulouse. Le droit des Roses se rendait par les pairs en avril, mai et juin, lorsqu'on appelait leurs rôles. Pour cela, on choisissait un jour qu'il y avait audience à la grand-Chambre, et le pair qui les présentait faisait joncher de roses, de fleurs et d'herbes odoriférantes, toutes les Chambres du Parlement. Avant l'audience, il donnait un déjeuner splendide aux présidents et aux conseillers, même aux greffiers et aux huissiers de la Cour; ensuite, il venait dans chaque Chambre, faisait porter devant lui un grand bassin d'argent rempli, non seulement d'autant de bouquets d'oeillets, roses et autres fleurs de soie ou de fleurs naturelles qu'il y avait d'officiers, mais encore d'autant de couronnes rehaussées de ses armes. Après cet hommage, on lui donnait audience à la grand-Chambre; ensuite on disait la messe. Les bailliages jouaient, excepté pendant l'audience, et allaient même jouer chez les présidents durant le dîner. Il n'y avait pas jusqu'à celui qui écrivait sous le greffier qu'il n'eût son droit de Roses. Le Parlement avait un faiseur de roses appelé le rosier de la Cour, et les pairs achetaient de lui celles dont ils adressaient leurs présents. Les rois de Navarre s'y assujettirent, et Henri, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret (qui fut depuis Henri IV), justifia au procureur général que ni lui, ni ses prédécesseurs, n'avaient jamais manqué à cette obligation.

Plus tard, et successivement, d'autres fêtes de la Rose furent instituées dans divers pays, à Saint-Sauveur, Canon, Briquebec, Saint-Nicolas d'Angers, Nancy, Saint-Nicolas de Nantes, Meaux, Montrouge, Romainville, Surresnes.

Certes, les couronnements de rosières sont, en France, actuellement très simplifiés, voire démocratisés. Plus de réglementations pouvant entraver les délinquants à la Cour, plus d'obligations pour les dirigeants des provinces, plus même de fête de la Rose, si ce n'est celle que certains villages célèbrent à la Fête-Dieu ou en quelque autre occasion. Mais on couronne encore rosières celles qui le méritent. La coutume survit.

Quand on assiste, de nos jours, à tant de cérémonies grotesques: commémorations de records battus, concours absurdes, la plus belle femme de ceci, la plus belle femme de cela... c'est vraiment reposant, c'est vraiment encourageant de voir qu'en notre ancienne mère patrie, une tradition si saine et si pure est jalousement conservée.

C. D'O.

Observations sur la situation économique et financière

AU CANADA

Du dernier bulletin mensuel (septembre) de la Banque Canadienne Nationale, qui est des plus intéressants, nous extrayons les passages qui suivent:

OPPORTUN PALLIATIF
L'intervention des pouvoirs publics aura, sans doute, pour effet d'atténuer le chômage. Le seul remède à ce mal social serait le retour à la prospérité; mais, en attendant, l'exécution de travaux publics utiles constitue un opportuniste palliatif.

COMMERCE RESSERRE, BAISSÉ DES PRIX

si fraîches aujourd'hui qu'elles l'étaient quand elles sont sorties de la plume de leur auteur.

Un bon livre nous introduit dans la compagnie des grands esprits qu'il immortalise.

JEAN DE ROHAN

Dans la plupart des branches de commerce, où le chiffre d'affaires est sensiblement resserré, on comprime les frais généraux et l'on réduit les stocks au minimum à cause de la baisse continue des prix. L'indice des prix de gros de l'offre fédérale de la statistique révèle un nouveau fléchissement de 85,8 en juillet à 84,1 en août, fléchissement qui a porté sur 106 articles de consommation courante, alors que 356 sont restés stationnaires et que 40 sont inscrits en hausse. Le tonnage des chemins de fer, bien qu'il se soit un peu amélioré récemment, est encore très inférieur aux chiffres de l'année dernière, et les recettes des Chemins de fer nationaux et du Canadien-Pacifique s'en ressentent.

Au 31 juillet, la somme des prêts courants au Canada, soit 1,277 millions

de dollars, accusait une contraction de 29 millions par rapport au mois précédent, et d'une cinquantaine de millions en regard du 31 juillet 1929. A la même date, les dépôts d'épargne dans les banques à charte étaient en baisse de 8 millions depuis un mois et de 51 millions depuis un an. La somme des billets en circulation a fléchi, de 170 millions en juillet 1929, à 165 millions en juin 1930 et à 152 millions en juillet dernier. Les débits bancaires, qui donnent une assez juste mesure de l'importance des opérations financières, ont diminué d'environ 8 pour cent de juin à juillet, et de 17,6 pour cent au cours des sept premiers mois de cette année, relativement à la même période de 1929.

LA STATISTIQUE DES FAILLITES

Le relevé des faillites, publié récemment par l'Office fédéral de la statistique, révèle une situation peu satisfaisante. En juillet dernier, 169 entreprises ayant un passif total de \$2,540,478 ont déposé leur bilan. Au mois de juillet 1929, il y avait eu 149 faillites, dont le passif global se chiffrait par \$2,138,924. Si l'on envisage une période plus étendue, la comparaison est encore plus défavorable. Au cours des sept premiers mois de cette année, le nombre des faillites a été de 1,374 et 14,

New-York et Paris veulent amoindrir les bruits de la rue

Les journaux annoncent que le Comité pour la lutte contre le bruit dans la cité de New-York vient de publier son rapport, qui se termine par une déclaration fort pessimiste: il faudra prendre des mesures d'urgence, des mesures dictatoriales pour faire cesser le bruit des villes, ou, tout au moins, pour les empêcher de croître encore, si l'on ne veut pas courir à des catastrophes pour les habitants. L'enquête à laquelle s'est livré le comité arrive à la conclusion que le bruit est tel actuellement dans les villes qu'il est extrêmement nocif pour le corps humain tout entier. Il produit des ravages extraordinaires dans certaines constitutions humaines. Des expériences ont été faites avec des appareils appropriés pour mesurer l'état cérébral déterminé par un bruit quelconque: la pression cérébrale est, dit-on, soumise à un accroissement qui va jusqu'au quadruple, par une simple détonation, telle que celle qu'on obtient en faisant exploser un sac de papier gonflé d'air. Cela correspond à un effet analogue à celui d'une injection de cocaïne ou de morphine. Des bruits assez violents, comme les cornes d'auto dans la nuit, les aboiements des chiens et les "détonations" d'une motocyclette provoquent des traumatismes cérébraux intenses, peuvent produire une surdité partielle, empêchent la concentration de la pensée, retardent les progrès des enfants dans leurs études, — et même ceux des adultes, — bref, influent d'une manière désastreuse sur l'organisme, sur le développement intellectuel et physique des enfants. Ils sont également très nocifs pour les bébés. Les bruits continus accroissent également la fatigue d'une manière profonde, détruisent le système nerveux et sont la cause d'une multitude de maladies.

A Paris, M. Chiappe a pris des mesures pour atténuer les bruits nocturnes, par exemple il a interdit de claquonner. Ces mesures, en effet, s'imposent dans toutes les grandes villes, où les bruits provoquent une véritable intoxication nerveuse par accroissement du surmenage.

Le maître-facteur de l'inquiétude moderne, en effet, est, sans contredit la fatigue, inévitable fruit d'une activité désordonnée qui ne consent pas à sacrifier au repos. La fatigue, que le bruit accroît dans des proportions considérables, comme l'ont démontré les expériences faites à New-York, est la diminution ou la perte de l'excitabilité des muscles, par le fait d'un excès d'excitation, cette déficience musculaire s'accompagnant d'une sensation spéciale d'inertie. Il n'est pas nécessaire qu'un muscle accomplisse un travail effectif pour se fatiguer. L'épuisement musculaire peut être obtenu par l'addition lente d'excitations répétées, dont chacune est cependant trop faible pour provoquer une contraction musculaire.

Toute excitation portée sur l'extrémité réceptrice d'un nerf de la sensibilité retentit par voie réflexe sur les nerfs moteurs du domaine correspondant, et met les muscles auxquels ils aboutissent dans un état de contraction qui varie de tonus physiologique à la secousse musculaire. Le tonus est ce léger degré de contraction auquel se

trouvent continuellement soumis nos muscles, à l'état de veille, prêts à réagir à la moindre occasion. Or ce tonus est entretenu par les multiples excitations des terminaisons sensibles qui s'exercent à chaque instant sur la surface de notre corps et sur nos organes sensoriels. C'est dire que notre organisme se fatigue à notre insu par l'effet de tous les bruits, sonneries, secousses, cahots, trépidations, qui se succèdent et s'emmêlent sans interruption tout au long des journées de la vie urbaine.

Tous ces bruits rythmiques, aigus, dissonants, fréquemment répétés, provoquant dans notre organisme un choc qui a sa répercussion sur toutes nos fonctions, mais plus particulièrement sur le système nerveux, qui se trouve ainsi ébranlé et réagit parfois en de véritables crises.

Le vacarme incessant, exaspérant, qui s'est abattu sur la vie des cités, a créé un état d'irritabilité qui se traduit dans les rapports entre individus par la mauvaise humeur.

Paris, comme New-York, est une ville des plus bruyantes. Boileau s'indignait déjà contre "les embarras de Paris"; depuis, ils s'accroissent chaque jour plus nombreux.

Sans doute, peu à peu, s'établit une certaine accoutumance, et les bruits ne sont plus directement perçus, mais leur action d'ébranlement et de choc reste la même. Tous les bruits sont enregistrés par notre système nerveux, même si notre conscience est absente.

Le sommeil, au milieu de la nuit, n'est abattu sur la vie des cités, a créé un état d'irritabilité qui se traduit dans les rapports entre individus par la mauvaise humeur.

Les bruits continus de la ville, même atténués par les rideaux, les tentures, les tapis, désagrégent peu à peu le système nerveux, troublent l'équilibre des fonctions intellectuelles, et cela d'autant plus rapidement et plus gravement qu'il s'agit de cerveaux plus éduqués, à qui le travail intellectuel impose un effort constant et une fatigue particulière.

La lutte contre les bruits est donc nécessaire, mais elle ne suffit pas, et le repos à la campagne s'impose comme un véritable remède à cette vie inquiète et tourmentée. A New-York, à Londres, personne n'habite dans la cité, et pour tous les Anglais et Américains, le week-end hors de la ville a la valeur d'un rite national; la vie cesse, l'individu entre dans une période de repos.

Les vacances de détente ne furent jamais si nécessaires qu'aujourd'hui. Elles sont généralement trop brèves pour pallier à l'épuisement excessif qui les précède, mais il reste que le silence et le repos loins des villes est le seul remède à notre vie anormale et exténuante.

Dr P. V.

LA BOURSE

La Bourse de Montréal, où le courant de baisse s'était un peu élargi pendant les trois premières semaines d'août, a montré un peu plus d'activité et de fermeté. Il est possible que l'influence de Wall Street, où la lutte s'anime entre haussiers et baissiers, ne soit pas étrangère au réveil qu'on observe depuis quelque temps sur notre place. Il convient de remarquer toutefois qu'à Montréal l'intérêt se concentre sur un petit nombre de valeurs industrielles et de valeurs de services publics. En outre, presque dans chaque cas, la hausse s'explique, si elle ne se justifie, par des prévisions favorables portant, non pas sur la situation économique, mais sur les perspectives particulières à chaque entreprise dont les titres s'apprécient. On ne saurait donc prétendre qu'on est en présence d'un mouvement d'ensemble.

L'analyse de la situation générale du pays ne fait ressortir, du reste, aucun des facteurs qui déterminent d'habitude une véritable reprise de la Bourse. La contraction du volume de la production, le déclin du commerce à l'intérieur comme à l'extérieur, la baisse persistante des prix de gros, l'affaiblissement du pouvoir d'achat d'une grande partie de la population; ce ne sont pas là des éléments susceptibles de provoquer des augmentations de bé-

SUITE EN 6ème PAGE

Automobiles et automobilisme

par J. B. COTE.

Où vont-ils? Ils n'ont pas de chevaux dans la rue; Ils ne montent jamais dans le wagon qui fuit. Nul esquif ne les porte à la vague accourue. Ils partent à toute heure, et plus souvent la nuit.

Henri de Lacretelle
(Les voyageurs.)

"Quand je veux me venger d'un ennemi", me disait un jour dans l'Ouest canadien un original de mes amis, qui ne manquait pas d'esprit à défaut de charité, "je lui souhaite une machine à battre, un étalon, et surtout et principalement une automobile, car ce sont les trois choses qui, à mon avis, ruinent le plus sûrement un homme après lui avoir rendu la vie insupportable."

Il me disait cette boutade à l'époque où l'on importait de Belgique pour les revendre dans l'Ouest, à un prix fabuleux, ces gros chevaux qui avaient bien du mal à acclimater là-bas, vers le même temps que la fièvre des grosses machines à battre sévissait chez le colon, et pour l'achat desquelles il grevait son bien irrémédiablement. Quant à l'automobile, elle entraînait déjà tout naturellement dans la catégorie des instruments de ruine dont la possession rompt l'équilibre de plus d'un budget; c'est sous cet aspect surtout que je me propose d'en parler dans cet article.

Je vois naître tout de suite des sourires de dédain et de pitié sur les lèvres de plusieurs de mes lecteurs.

Faut-il être en arrière de son temps et en avoir une croûte, dirait-on, pour ne pas apprécier les avantages de cette merveilleuse invention qu'est l'automobile, le temps qu'elle fait économiser en annulant par ainsi dire les distances, les services immenses qu'elle rend partout au commerce, à l'industrie, aux gens de professions, etc.

C'est vrai. Cette voiture commode rend d'immenses services, mais n'empêche pas que son intrusion soudaine dans nos mœurs crée de graves problèmes qui alarment et déconcertent justement les penseurs, les économistes, enfin tous ceux qui, du fait de leur charge, ont à cœur l'avenir, et l'épanouissement normal de notre race dans le plan que lui a tracé la Providence. Il faut être de son temps, dit-on encore, et marcher avec le progrès... Soit, mais à une condition: c'est que le progrès et "son temps" restent dans les limites du bon sens et de la saine raison.

C'est un fait admis, l'automobile est un merveilleux instrument de déplacement, mais pas autre chose. Avec l'automobile, l'homme n'a plus besoin de jambes; tout le monde peut se payer le luxe d'être cul-de-jatte en même temps que la satisfaction d'éclipser son voisin moins fortuné ou plus avisé.

Mais parce que l'automobile est un moyen de transport très rapide, s'en suit-il qu'il soit tout d'un coup devenu indispensable à tout le monde... Le Canadien Pacifique, le Canadien Na-

ional sont aussi des moyens de transport rapides, et cependant personne ne s'est encore imaginé que chacun dut posséder son petit chemin de fer. Faisant mienne l'idée que m'exprimait dernièrement un homme distingué, l'automobile n'est pas autre chose qu'un réseau de chemin de fer en miniature. Elle en possède toutes les caractéristiques avec une plus grande élasticité, une plus rapide dépréciation et des frais d'entretien — toutes proportions gardées — beaucoup plus élevés. Dans ces conditions, on se demande quels sont ceux dont le budget permet d'avoir à leur disposition pour des fins personnelles, un petit chemin de fer...

On dit qu'en France, il y a une voiture automobile par 40 familles; apparemment les gens là-bas vivent d'après leurs moyens. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles les crises économiques y sont moins aiguës. Ici, si nos économistes, dans leurs spéculations pour découvrir les causes mystérieuses des dépressions, scrutent les effets de l'expansion phénoménale de l'automobile que nous observons en ce moment, ils y feraient des découvertes étonnantes qui jetteraient une lumière éblouissante sur ces problèmes.

Sans vouloir faire de savantes dissertations techniques en économie politique, un simple raisonnement s'impose: c'est qu'on ne saurait soudainement "boomer" le budget, les habitudes, les mœurs des gens par une secousse du genre de celle que cause la possession d'une voiture automobile par chaque cinq personnes dans un pays, sans y causer de profondes et désastreuses perturbations. La structure économique la plus solidement assise est incapable de supporter impunément de tels ébranlements. Il y a eu de grandes paniques financières aux Etats-Unis dans le passé qui ont reçu leur impulsion initiale de chocs moins violents que celui-là.

Nous sommes, dit-on, en pleine période évolutive; une transformation, une révolution est en train de s'accomplir dans les mœurs et dans les coutumes; un nouvel ordre de choses s'élève sur l'ancien... C'est indubitable. Il faudrait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir, mais les générations qui subissent les invasions des barbares, la Réforme, la Révolution française, assistent elles aussi à la naissance d'un nouvel ordre de choses. L'histoire est là pour nous dire si l'esprit nouveau qui en émergea valait bien l'ancien.

Tous les jours les journaux nous apportent les récits de drames terribles de l'automobilisme: pertes de vie, blessures, dommages à la propriété, etc. Il est un autre drame dont nous n'entendons pas parler celui-là, parce qu'il est d'ordre moral. C'est la dégénérescence. L'affaiblissement du niveau de la culture travail que l'élite qui tombe sous l'empire de la fièvre de "bougisme". Le commerce des livres est abandonné, les œuvres intellectuelles négligées. Le

professionnel, l'homme d'affaires désertent leurs bureaux pour rejoindre à la hâte, la vague anonyme roulante qui déferle sur les routes en soulevant des tourbillons de poussière malsaine, et leur habileté à exercer leur profession en est amoindrie. L'esprit est distrait, émettent pour ainsi dire, par les éblouissements de la vitesse et devient incapable de fournir son rendement ordinaire dans le travail de concentration si indispensable à l'étude. C'est à peine si on jette de temps à autre un regard distrait sur un journal.

Cet avancé semblera peut-être extrême à première vue. Il est cependant capable de démonstration facile. Pretons l'oreille pendant cinq minutes à ces brûleurs d'étapes, à ces forcenés de la vitesse qui déferlent sur nos routes pendant la belle saison et qui reviennent par exemple d'un tour de la Gaspésie. Ecoutons-les raconter leurs impressions. Ont-ils été pris par la beauté des sites qu'ils ont traversés? Ont-ils vibré d'émotion en présence d'une nature d'une merveilleuse grandeur? Se sont-ils intéressés à la mentalité, aux mœurs des gens qu'ils ont rencontrés? Détrompez-vous. Si vous avez la naïveté de croire à de tels sentiments, vous allez être brutalement désillusionnés. Ils n'ont rien éprouvé d'autre que le sentiment de la grisette de la vitesse.

Les mains crispées à son volant, le regard fixe, le chauffeur n'a vu que la route se dérouler devant lui; il a négocié telle montée en grande; a fait tant de milles au gallon, en tel endroit a fait de 60 à l'heure, et, suprême jouissance, il revêt dans tout son être la saveur intime du frisson senti par le frôlement, contre sa machine, d'une auto de bootlegger filant comme un bolide dans un endroit particulièrement dangereux. Sa plus grande fierté est d'avoir fait le tour de la péninsule dans un record de temps. Il est empoigné, saisi par le thrill. C'est la mentalité du blasé de la civilisation américaine de notre époque dont les nerfs émoussés par le tourbillon épuisant d'une existence de jazz ne vibrent plus sous l'effet des jouissances purement intellectuelles normales. C'est l'acheminement rapide inévitable à la médiocrité, à l'abrutissement.

La machine à rouler comme instrument de plaisir est encore un puissant facteur de démoralisation dans notre société par les facilités immenses qu'elle offre pour toutes sortes d'usages illicites, et c'est pourquoi les chefs et les gardiens de la morale et du bon sens chez nous, le regard soucieux et le cœur plein d'angoisse, voient avec une profonde inquiétude la révolution qu'elle accomplit dans les mœurs, et se demandent si vraiment les inventions de la science moderne méritent toute l'admiration bête qu'on leur a vouée, étant donné leur incapacité évidente à rendre l'homme meilleur et plus heureux.

Rimouski, septembre 1930.

Jeunesse prolongée

A quel âge une jeune fille cesse-t-elle réellement d'être jeune?

A cette question que lui pose un "vieux beau", Louise, collaboratrice de la Patrie, répond sous sa rubrique habituelle "Réponses à tout" comme suit:

R.—Ma foi, c'est assez difficile à dire, de nos jours où la jeunesse a fait comme le reste, des progrès éclatants... vers la stabilisation.

Autrefois, une jeune fille, qu'elle eût 18 ans ou 25 ans, dès qu'elle était mariée et avait eu son premier enfant, délaissait les réunions bruyantes, et surveillait à l'année sa précieuse couvée.

Autrefois, une jeune fille était considérée comme une "vieille fille" si elle n'était pas mariée à vingt-cinq ans. Aujourd'hui, à vingt-cinq ans, la jeune fille est à peine au commencement de sa vie de jeunesse. A trente ans, elle est encore une jeune fille, ce n'est que vers quarante-cinq ans qu'un homme ou

une femme non mariés commencent à être des gens d'âge mûr.

Pourquoi d'ailleurs la jeunesse d'aujourd'hui dépenserait-elle les trois quarts de sa vie à se préparer à être vieille avant le temps? La vie de nos jours demande à tous beaucoup d'activité, or, c'est dans la jeunesse que l'on peut dépenser le plus de force, d'énergie. Et c'est sans doute pourquoi nos jeunes gens, nos jeunes filles, ont appris à ne pas vieillir avant l'âge.

Il est des êtres qui sont nés vieux, et d'autres qui restent jeunes toute leur vie.

Ce qui revient à dire que la femme n'a jamais vraiment l'âge qu'elle paraît avoir. Tant mieux si elle a le bon goût de vieillir longtemps après son âge.

LOUISE.

LUCEVILLE

Lundi le 1er septembre, se réunissaient à la demeure de M. et Mme Auguste Vignola, M. et Mme Simon Fraser et leur garçon Ernest, Madame Ve Adèle Leclerc et M. Freddy Pelletier, tous de Nashua, venus visiter leurs parents à Luceville. Le lendemain matin ils se rendirent tous prendre le dîner à Les Hauteurs au presbytère, avec M. le curé Beaulieu, cousin de Madame Fraser, et ses sœurs. Ils étaient conduits dans deux automobiles, celle de M. Joseph Desrosiers, de Rimouski, et celle du Docteur Fraser, fils de M. et Madame Simon Fraser. M. et Madame Epiphane Rioux, de Rimouski, M. et Madame Auguste Vignola et leurs fils M. et Mme Vignola, de Luceville, M. Freddy Pelletier, Mme Ve Adèle Leclerc, M. et Mme Ve Samuel Dubé, de St-Donat, étaient du party. Après un somptueux dîner en causant de choses et d'autres, le temps se passa vite. A 2 heures, tous repartirent pour aller prendre le souper et veiller chez M. Auguste Vignola, où tous les parents, cousins et cousines se rassemblèrent et passèrent une agréable veillée. Le lendemain matin, ils se rendaient en visite chez Mme Ve Samuel Dubé, leur sœur, de St-Donat, puis chez leur frère M. Auguste Chasse, où ils prirent le souper et passèrent la veillée. Le dernier souper se donna à Rimouski le 7 septembre chez M. et Madame Epiphane Rioux. Madame Auguste Vignola alla reconduire à Rimouski ses sœurs, qui le lendemain partirent pour Rivière-du-Loup et Montréal chez des parents, et retourneront le 11 septembre à Nashua, enchantées de leurs voyages.

Ste-Jeanne d'Arc

Dimanche, le 6 septembre, avait lieu en notre paroisse la bénédiction de l'école de Ste-Jeanne d'Arc. M. le chanoine Michaud, de St-Octave, fit la cérémonie religieuse et le Rév. Père Ménard, O.M.L., l'instruction; il sut captiver tous les esprits en parlant de l'éducation et de l'instruction. Chacun profita des sages conseils reçus en cette occasion.

Plusieurs membres du clergé et un grand nombre de gens de l'extérieur étaient présents.

Dimanche aussi, nous avions la douleur d'apprendre le départ de M. le curé, Mercredi, à la demande des paroissiens, il célébra la messe à 8 heures, à laquelle tous se firent un devoir d'assister. En reconnaissance de ses cinq années de dévouement, après l'office divin, une adresse fut lue, suivie de la présentation d'une bourse.

Bien que très ému, M. le curé remercia ses ouailles et leur assura son bon souvenir au Saint Sacrifice de la messe.

Nous souhaitons à notre nouveau Pasteur la plus cordiale bienvenue.

Dimanche le 14, étaient de passage chez Mme Antoine Harvey Mme Val-Poiras, Miles Thérèse St-Laurent et Béatrice R. Chassé.

Conditions générales à la fin d'août

DANS LES PROVINCES DE L'EST DU CANADA

PROVINCES MARITIMES. — La saison a été très sèche, ce qui, avec la chaleur, a fait mûrir les récoltes très



Un Départ Facile et Rapide

C'est un plaisir de laisser aller le père à l'ouvrage et les enfants à la classe avec un déjeuner nourrissant. Tout est calme et placide lorsque le Shredded Wheat est servi. Il est tout cuit et prêt à manger. Réchauffez les biscuits dans le four pour quelques instants pour les faire revenir croustillants et ensuite versez-y du lait. Ils contiennent tous les éléments d'énergie du blé entier, et ils sont si agréables au goût et si digérables. Délicieux avec des fruits.



AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

rapidement. En conséquence, le battage est de deux semaines plus avancé que l'an dernier, et dans plusieurs cas, plus tôt que d'ordinaire dans les trois provinces. Le grain a été rentré en bon état et les rendements sont très satisfaisants. La récolte d'avoine est particulièrement bonne. Cependant, une grande partie a dû être coupée en vert parce que les pâturages avaient grandement souffert de la sécheresse. La récolte de foin est légère. Cependant, de récentes pluies ont soulagé la situation du fourrage, tant en ce qui regarde les navets et betteraves que les pâturages. On craint cependant la nielle dans les pommes de terre tardives.

QUEBEC.—Août a eu des pluies fréquentes dans toutes les parties de la province. Toutes les cultures tardives en ont bénéficié, excepté celles dans les terres basses. Les céréales ont bonne apparence et la température est favorable aux travaux de la moisson. La ré-



Le chômage et les employés civils provinciaux

LES CUMULARDS

La rareté de travail est devenue une question alarmante. La dépression est générale et affecte non seulement les ouvriers mais toutes les branches de commerce et les professions. Sur le continent nord-américain, les Etats-Unis ont pris les devants en élevant un mur tarifaire qui a pour but, prétendent-ils, de protéger leurs ouvriers et leur assurer du travail. Notre parlement fédéral est actuellement en session spéciale pour trouver un moyen de remédier au chômage. Le premier ministre a réussi à faire voter vingt millions de piastres pour les sans-travail. Il entend être très large dans la distribution de cet argent de manière à aider toutes les classes de la société. La direction des chemins de fer nationaux a même pris la décision de limiter de quarante à trente jours le total de jours de travail qu'il sera permis aux employés réguliers préposés aux mouvements des trains dans un

même mois afin de permettre aux employés temporaires de gagner, eux aussi la vie de leurs familles. Les journaux nous rapportent de beaux traits d'humanité sociale comme celui des briquetiers de Toronto, qui ont accepté de ne travailler que trois jours par semaine pour prévenir le renvoi saisonnier de la moitié de leurs camarades.

Il existe cependant une certaine catégorie de citoyens qui ne partagent pas suffisamment cet amour de la fraternité et cumulent autant de positions que leur influence politique et la subtilité de leurs principes leur peuvent permettre. Nous avons des employés civils provinciaux qui sont en même temps commerçants, d'autres secrétaires de municipalité, d'autres vérificateurs de livres, etc... Il y en a même qui détiennent deux ou trois de ces positions.

Nous lisons dans l'évangile que "nul ne peut servir deux maîtres," encore moins trois, et il n'est pas présomptueux

d'avancer que l'ordre doit en souffrir dans certaines de ces multiples positions détenues par le même homme. Il serait bon que nos gouvernants mettent un peu le holà à ces enthousiastes des multiples positions et les tiennent un peu plus dans le chemin du devoir.

Nous avouons très volontiers, à l'honneur des bons et fidèles employés provinciaux, que ceux dont nous nous plaignons ne sont que la minime partie d'un tout, mais le nombre en est déjà trop grand et nous désirons attirer l'attention des intéressés avant qu'il ne devienne plus grand.

Nous sommes confiants que le gouvernement provincial rémunère ses employés d'une manière raisonnable et nous ne voyons pas pourquoi ils emploieraient sur le domaine des autres citoyens. C'est un abus qui devrait disparaître et il est bien de notre intention de le faire cesser. Nous avons des noms, des faits et des dates.

CITOYEN

Un mot de presentation de l'ouvrage

"LES BERNARD-BROUILLET"

L'ouvrage dont cet opuscule est le premier d'une série, s'il reçoit bon accueil, est, suivant la tradition et les documents existants (copieusement cités en des notes souvent pleines d'intérêt), la peinture vraie, sous une forme plutôt romanesque, des Canadiens-français et de leur milieu depuis l'origine.

Le correspondant américain a bien observé, car il a trouvé que "toutes les paroisses françaises de la province de Québec se ressemblent comme deux gouttes d'eau"; car l'histoire des habi-

tants de l'une d'elles, exactement, est en somme l'histoire d'eux tous. Et cette histoire des Bernard-Brouillet met ainsi sous nos yeux, à tous tant que nous sommes, ce qu'étaient nos pères, ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont fait, comment et en quel lieu ils ont vécu.

Le souffle national, de la première page à la dernière, y règne vif, imprégné de l'odeur du terroir. Ce qu'on croyait être des fautes de langage "canaguen" y est expliqué, même justifié.

Le récit est tissé des caractéristiques de la contrée, de détails curieux et pitoyables, d'épisodes, scènes et tableaux délicieux, touchants, émouvants, parfois sublimes. L'âme et le caractère du Canadien-français, notamment son esprit de tradition et sa vibration française, s'en dégagent.

Il n'est pas de livre, on le verra, qui soit plus de nature à ranimer le sang de la race, et tout ami de notre survivance en Amérique devrait le propager et en faire le vade-mecum de ses enfants.

On peut se procurer le volume en s'adressant à la LIBRAIRIE BEAU-CHEMIN LIMITEE, éditeurs, (430, rue St-Gabriel), Montréal, et chez les principaux libraires.

UNE CURE

—Eh bien! docteur, M. B., est mort, malgré la promesse que vous aviez faite de le guérir?

—Vous avez été absent, répond le médecin. Vous n'avez pas suivi les progrès de ma cure; il est mort guéri!

DANS 100 ANS D'ICI

le Musicien Ambulant

SI J'AIME CHOPIN, NON, J'AIMERAIS MIEUX UNE CHOPINE DE FRONTENAC

O SOLE MIO!

CHERI, CETTE MUSIQUE ME DONNE LA NOSTALGIE! ALLONS DONC VOIR MAMAN

HE! L'AMI - CHANTEZ-NOUS DONC UNE BONNE VIEILLE CHANSON D'AUTREFOIS, COMME "OUI, NOUS N'AVONS PLUS DE BANANES"

HE! L'AMI - CHANTEZ-NOUS DONC UNE BONNE VIEILLE CHANSON D'AUTREFOIS, COMME "OUI, NOUS N'AVONS PLUS DE BANANES"

CA AU MOINS C'EST AGREABLE - UN PEU DE MUSIQUE CLASSIQUE ET UNE BONNE BOUTEILLE DE FRONTENAC!

La Frontenac met une note agréable en toute occasion.

Frontenac Olde Ale Brew

31

Le Progres du Golfe

RIMOUSKI, VENDREDI LE 26 SEPTEMBRE 1930

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Savoir lire un livre de vers

Nous sommes très amateurs de poèmes au Canada et nous avons un bon nombre de poètes qui, de jadis ou d'aujourd'hui, ont leur place parmi les meilleurs du monde.

Mais, si nous aimons feuilleter les ouvrages de nos poètes et, en général, de tous les poètes de langue française, nous n'avons peut-être pas étudié suffisamment la poésie, ses règles et ses secrets, pour goûter le charme de ce que nous lisons. En un mot, nous ne savons peut-être pas lire des vers.

Comment faut-il lire un livre de vers? C'est une question délicate. Il y a plusieurs méthodes.

Les uns — et peut-être les meilleurs juges, les lecteurs les plus raffinés — commencent par le premier vers et finissent par le dernier. Ils sentent ainsi mieux que tout autre l'harmonie du livre entier, s'il y en a une, le lien apparent ou secret qui unit entre eux tous les poèmes. On trouve un plaisir subtil, et parfois délicieux, à découvrir que tel ou tel événement historique, telle ou telle circonstance de la vie de l'auteur, telle ou telle bourrasque de ses opinions, auront influé sur l'ouvrage, à l'insu même du poète: c'est là de la meilleure histoire littéraire. Mais comment s'y livrer avec intelligence et perspicacité, si l'on n'étudie point le livre méthodiquement, en lisant les pièces une par une et en prenant des notes?

D'autres, qui sont moins sérieux, ou moins accoutumés à tourner les pages d'un livre de vers, en usent d'une manière peut-être absurde — cette manière est la même, qu'il me soit permis d'en parler ainsi — mais aventureuse et charmante. Ils ouvrent le volume au hasard, et sur la foi des titres, lisent telle page irisée, chatoyante, telle autre qui chante à l'oreille, telle autre qui touche le cœur, sans ordre ni sagesse. On sait bien que cette façon ne vaut rien, car c'est celle d'un voluptueux errant parmi les parterres, non celle de l'habile fleuriste qui récolte au jardin les roses dans tel panier, les œillets dans tel autre, non sans jeter à la brouette l'ortie et le chiendent, à supposer qu'il s'en trouve.

Quand, par exemple, j'ai tenu en mains *Flamma tenax*, ce recueil de M. Henri de Régner, publié en 1928, j'ai couru d'abord à la table, faut-il l'avouer? Qu'avait donc cette fois chanté le grand poète? Une ville, une femme, un sourire vivant, des grâces de jadis, l'automne et sa tristesse, le regard poignant de l'avenir?... Or, ces mots me tombèrent, entre autres, sous les yeux: Le miracle du fil, les Châli, les Gènes, les Bruges, les Chantilly... Eh quoi, le point de Chantilly, la fameuse dentelle noire que les mains adroites des paysannes faisaient autrefois fleurir dans les maisons grises et mauves du Valois, au milieu des tilleuls et des peupliers?

De ton deuil transparent, tendre, léger et beau,
Tu couvres souplement les satins et les moires,
Et tu fais ressortir, en leurs tièdes ivoires,
La blancheur de l'étoffe et le grain de la peau.
Je t'aime, ô Chantilly, pour ta sombre élégance...

Un sonnet délicieux. Il m'eût fallu lire tous les autres à la suite, afin de voir quelle était, sur le papier du moins, la plus féérique dentelle. Mais déjà le livre s'effeuillait sous mes doigts, et me voici parti sur le Vaisseau de verre.

Vers quelque port lointain ou vers quelque douce ile
Pleine de fruits, de fleurs, de sources et de paons.
Un château se dresse sur la rive:
J'aime son nom où vibre un heurt de halberdes,
Avec tout le grand siècle et sa haute façon;
J'aime ses pierres vives et ses briques qui sont
Si roses, qu'on dirait, soleil, que tu les fardes.

Je me délecte à Valmarana: ((Renaît donc de jadis, lente et douce journée...)) Je rêve, à Londres, sous l'aiguille de Cléopâtre. Le souvenir de Ronsard m'environne d'une musique savante, et il faut qu'on s'agenouille devant l'éternelle, vivace et féconde mémoire de Victor Hugo: un passage d'Angelo, des vers de Ruy Blas, cueillis ça et là, suffisent à Henri de Régner pour évoquer tout un monde merveilleux de femmes, de danses et de rêves. Ma flânerie s'arrête à Versailles, passe à Venise, retourne, revient, s'attarde en Italie. Une mélancolie très belle s'élève de telle page:

Évitons que l'Amour porte plainte à sa bouche
La sombre pâleur de la mort;
Partons avant que soit tombée au vent farouche
La dernière des feuilles d'or.
Une force infiniment douce et souriante est dans telle autre:
Le vieux monde poursuit ses tâches familières,
Et vous imitez toujours, ô dentellières,
La frange de la vasque et la dentelle d'eau.

Ainsi, poème après poème, tout le livre s'est trouvé lu. Fleur après fleur, le bouquet s'était reformé et il s'en exhalait cet inoubliable et nostalgique parfum d'Aqua Renariana, l'eût appelé Gabriele d'Annunzio, admirable trouvez de titres et de noms. Il entre en ce parfum de la rose Trianon, du laurier d'Italie, la menthe verte d'Ile-de-France, avec cette indicible et savoureuse sagesse exprimée goutte à goutte de Saint-Evremond, de la Bruyère et de Saint-Simon.

Et quand j'eus lu *Flamma tenax*, je le relus encore. Et comme je le disais plus haut, puisque telle est ma façon, à moi, de lire des vers, c'est ainsi que je lirai tous les livres de poésies dont le titre ou le nom d'auteur aguçera ma curiosité.

Lorsqu'on a bien lu des poèmes, d'un trait ou par morceaux de jour en jour, il semble qu'on a lu l'oubli de ce que fut la lourde vie réelle et que l'on sent, dans son cœur, un peu du mystère sacré qui l'habite, comme palpiter, sous la lampe d'albâtre, une flamme invisible et toujours égale.

Je n'assume pas ici le rôle de conseiller, j'exprime simplement un vœu. Que ceux qui aiment les vers lisent avec science et qu'au besoin, si le sens poétique réside en eux, ils cherchent dans leur amour pour l'art divin de la lyre la méthode bien appropriée à leur tempérament, qui leur permettra de ressentir des jouissances infinies.

CAUSAPASCAL

— Nos félicitations à M. les instituteurs Stella Rousseau et Jeanne Rioux qui ont obtenu chacune une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'Inspecteur J. H. Lane. Elles enseignent au couvent de la Commission Scolaire du village.

— L'ouverture des classes du Village de Causapascal accuse une diminution notable dans le nombre des enfants qui les fréquentent; une centaine de moins que l'an dernier y sont inscrits: 96 garçons sont inscrits au collège et 210 filles au couvent.

— Le Conseil Municipal du Village continue ses améliorations; des trottoirs en béton ont été faits pour remplacer le réseau de trottoirs en bois qui existait auparavant le long de la route nationale et même ont été prolongés sur une distance de 500 pieds dans les parties les plus importantes et les plus populeuses de la municipalité.

Il est même question de l'achat d'une pompe mobile à incendie et de la construction d'un système d'aqueduc et d'égoûts. Le progrès a ses exigences, mais les dépenses à encourir pour doter la municipalité du village de ces améliorations qui s'imposent par la force des choses reçoivent de la part des administrateurs la plus grande attention et la plus haute considération; les administrés n'ont donc rien à craindre tant et aussi longtemps qu'ils continuent d'accorder leur appui et leur confiance aux administrateurs consciencieux qu'ils ont jugé à propos de se donner lors de l'incorporation du village en municipalité.

— Les grandes compagnies d'industrie forestière qui opéraient habituellement dans cette localité ont fermé leurs portes pour une couple d'années, à ce qu'on dit, et par suite il y existe un grand nombre de sans-travail. Le conseil du village a même demandé l'aide du gouvernement fédéral pour fournir de l'ouvrage dans ses chemins aux chômeurs et ainsi aider un grand nombre de familles à passer la prochaine saison hivernale sans avoir trop à se plaindre des conditions actuelles qui existent généralement.

— Un grand nombre d'étrangers ont répondu à l'invitation pressante des directeurs du Club de Chasse et de Pêche de Causapascal et se sont enfoncés la semaine dernière dans les solitudes de nos forêts à la poursuite du roi des bois. L'original s'annonçait comme devant être très abondant durant la saison de chasse qui vient de s'ouvrir et plusieurs nemrods ont déjà à leur crédit un grand nombre de repas agréablement par la saveur délicieuse des jeunes perdrix.

ST-OCTAVE

— M. et Mme Elise Roy, de New-Carlisle, sont en visite chez M. et Mme Octave Roy.

— Mme John Doiron est partie en voyage à Québec.

— Mlle Marguerite et Thérèse Bouchard, de l'Islet, sont en visite chez M. Antoine Bouchard.

— M. Rosario Bégin est de retour d'un voyage à Montréal, Québec et Lévis.

— M. Philippe Ouellet, de l'Ange Gardien, était en visite chez des amis la semaine dernière.

— M. Ed. Hudon est de retour d'un voyage d'affaires à Matapédia.

— M. et Mme Clovis Bérubé, de Ste-Angele ont passé le dimanche chez des amis.

— M. et Mme T. Bouchard sont partis pour Ste-Flavie où ils résident.

— Mlle C. Lavoie qui a passé quelques temps chez sa sœur Mme A. Lévesque est retournée à St-Pascal.

— M. et Mme Pierre Gendron sont de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

— M. et Mme Elzéar Langis qui étaient en visite chez M. et Mme Auguste Boulanger sont retournés à New-Berford, Mass.

— Mlle A. Richard est de retour de Padoue où elle a visité sa sœur Mlle O. Richard.

— M. Thimothé Landry est parti en voyage à St-Philippe de Néri.

— M. et Mme Germain Vignola, de St-Joseph de Légaré, ont passé le dimanche dans leur famille.

— MM. Pierre Imbeault, de Dufaultville, et J.-A. Bellavance, de Rimouski, étaient en affaires dans le village dernièrement.

— Mlle B. Hudon est de retour d'un voyage à St-Tharsis.

— Coup d'autres de réputation aussi bien établie.

Cet ouvrage a été honoré de la très haute recommandation de l'Honorable J. L. Perron, ministre de l'Agriculture de la Province de Québec. M. Aldéric Lalonde, président-général de l'Union Catholique des Cultivateurs, a également reconnu la valeur de cette œuvre pour le cultivateur du Québec. Tous deux ont été favorablement impressionnés par la portée pratique de ce manuel et, tout spécialement, par le fait que les éditeurs ont tout tenté pour en faire une œuvre essentiellement canadienne-française.

Plus de 75,000 copies anglaises déjà ont été distribuées gratuitement dans l'Ouest canadien et l'Ontario sur envoi des coupons publiés dans les journaux ou revues agricoles employés comme média de publicité par la Compagnie Imperial Oil Ltd. L'édition française sera distribuée à profusion de cette même manière. Qu'on se rappelle bien que chaque cultivateur est autorisé à recevoir sa copie GRATUITEMENT.

ST-FABIEN

FUNÉRAILLES DE MONSIEUR JOSEPH ALBERT, ST-FABIEN

Jeudi le 18 septembre eurent lieu les funérailles de M. Joseph Albert, décédé lundi le 15 septembre, après une cruelle maladie. Il était âgé de 75 ans. Il laisse pour le pleurer son épouse Claire Fortin, sept fils et 2 filles, Louis, Jos-Napoléon, Inspecteur des Agronomes, Thadée, de Mattituck, Long-Island, New-York, le Révérend Père Arthur Guzman, O.P., d'Ottawa, Antoine, de New-York, Henri et Adrien, étudiants au Séminaire de Rimouski, Elmore et Claire, de St-Fabien; deux belles-filles, Madame J.-N. Albert, de St-Fabien, et Madame Antoine Albert, de New-York, ainsi que 7 petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Eug. Pelletier, curé de St-Fabien. Le service fut chanté par son fils, le Père Arthur Guzman, Dominicain, assisté de M. l'abbé J.-B. Morin, vicaire, et M. l'abbé Léon Beaulieu, professeur au Séminaire, comme diacre et sous-diacre.

MM. les abbés Antoine-Fortunat Gagnon, préfet des Etudes au Séminaire, et Georges David Jean, curé de Baie-des-Sables, dirent la messe pendant le service aux autels latéraux.

Au choeur on remarquait M. le chanoine E.-E. Pelletier, curé de la paroisse, Révérend Alphonse Sirois, directeur du Grand Séminaire, Révérend Noël Pelletier, Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, Révérend Pierre LeBel, Rév. Pierre Saindon, Rév. A. Bouchard, Rév. Gustave St-Pierre, professeurs, Rév. Albert Morin, vicaire à la Cathédrale, Rév. Alp. Pelletier. Le Révérend J.-Alp. Fortin tenait l'orgue.

Les porteurs étaient des neveux MM. Jos et Ernest Canuel, Jos-Clément et Paul Gaudreau, Hervé Lajeunesse et Georges-Emile Fortin.

Le drapeau du Sacré-Cœur était porté par le Dr J.-L. Canuel, de Mont-Joli, neveu du défunt.

Le deuil était conduit par ses enfants et petits-enfants, Carmel, Francis, Yolande, Madeleine et Thérèse, de St-Fabien.

Dans la foule nombreuse on remarquait les Rév. Soeurs du St-Rosaire et leurs élèves, M. et Mme Alphonse Brillant, Mlle Clara, de Bic, Mme Ve Napoléon Gaudreau et ses enfants, Diane, Paul, Maria, Louis, Germaine, Lucienne, Gilberte et Annette, de St-Fabien, M. Jos Garant, de St-Romuald, ami intime du défunt, M. et Mme J.-C. Gaudreau, M. et Mme Ernest Canuel et sa famille, Mlle Marie Canuel, Mont-Joli, M. et Mme Adélaïde Blais, Rimouski, M. et Mme Ls-P. Fortin, de Mont-Joli, Mme Ve Théophile Bélanger et Mlle Hélène, M. et Mme J.-T. Bélanger, M. et Mme G.-Emile Fortin, M. et Mme Gonzague Bélanger, MM. Philéas et Jos Bélanger, M. et Mme Noël Théberge, M. Philippe Théberge, M. et Mme Florian Champagne, Inspecteur des Agronomes, Québec, M. James Gaudreau, Québec, M. et Mme J.-A. Ste-Marie, Ste-Anne de la Pocatière, M. et Mme Isidore Blais, Rimouski, M. et Mme Hervé Lajeunesse.

— M. et Mme Elise Roy, de New-Carlisle, sont en visite chez M. et Mme Octave Roy.

— Mme John Doiron est partie en voyage à Québec.

— Mlle Marguerite et Thérèse Bouchard, de l'Islet, sont en visite chez M. Antoine Bouchard.

— M. Rosario Bégin est de retour d'un voyage à Montréal, Québec et Lévis.

— M. Philippe Ouellet, de l'Ange Gardien, était en visite chez des amis la semaine dernière.

— M. Ed. Hudon est de retour d'un voyage d'affaires à Matapédia.

— M. et Mme Clovis Bérubé, de Ste-Angele ont passé le dimanche chez des amis.

— M. et Mme T. Bouchard sont partis pour Ste-Flavie où ils résident.

— Mlle C. Lavoie qui a passé quelques temps chez sa sœur Mme A. Lévesque est retournée à St-Pascal.

— M. et Mme Pierre Gendron sont de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

— M. et Mme Elzéar Langis qui étaient en visite chez M. et Mme Auguste Boulanger sont retournés à New-Berford, Mass.

— Mlle A. Richard est de retour de Padoue où elle a visité sa sœur Mlle O. Richard.

— M. Thimothé Landry est parti en voyage à St-Philippe de Néri.

— M. et Mme Germain Vignola, de St-Joseph de Légaré, ont passé le dimanche dans leur famille.

— MM. Pierre Imbeault, de Dufaultville, et J.-A. Bellavance, de Rimouski, étaient en affaires dans le village dernièrement.

— Mlle B. Hudon est de retour d'un voyage à St-Tharsis.

— Coup d'autres de réputation aussi bien établie.

Cet ouvrage a été honoré de la très haute recommandation de l'Honorable J. L. Perron, ministre de l'Agriculture de la Province de Québec. M. Aldéric Lalonde, président-général de l'Union Catholique des Cultivateurs, a également reconnu la valeur de cette œuvre pour le cultivateur du Québec. Tous deux ont été favorablement impressionnés par la portée pratique de ce manuel et, tout spécialement, par le fait que les éditeurs ont tout tenté pour en faire une œuvre essentiellement canadienne-française.

Plus de 75,000 copies anglaises déjà ont été distribuées gratuitement dans l'Ouest canadien et l'Ontario sur envoi des coupons publiés dans les journaux ou revues agricoles employés comme média de publicité par la Compagnie Imperial Oil Ltd. L'édition française sera distribuée à profusion de cette même manière. Qu'on se rappelle bien que chaque cultivateur est autorisé à recevoir sa copie GRATUITEMENT.

de Drummondville, M. Damase Belzil de Ottawa, Mme J. Ladouceur, de Montréal, M. et Mme Jos Michaud, Prof. Ecole d'Agriculture Rimouski, M. et Mme J.-R. Gauthier, Agr. Rim., Mme Isidore Rioux, Bic, M. Antonio Parent, Bic, M. et Mme Ernest Rioux, et Louis Rioux, Bic, M. et Mme Rosémont Caron, Ste-Anne de la Pocatière, Mme Ls-de-Gonzague Fortin, Ste-Anne de la Pocatière, M. Bruno Gaudet, Instructeur, M. Antoine Roy, Instructeur, M. Médéric Chalifour, Instructeur, M. et Mme Wil. Godbout, M. Eugène Godbout, ex-député de St-Eloi, M. et Mme Romuald Belzile, Rimouski, M. et Mme Albert Roy, aviculteur, Rimouski, M. Paul Rousseau, assistant-agronome, Mlle Yvonne St-Laurent, Rimouski, M. Justin Dubé, aviculteur, Rimouski, M. et Mme Raoul Dionne, Rimouski, M. Johnny Rioux, Rimouski, M. et Mme J.-Bz Millette, agronome, Matane, M. et Mme Jules Rinfret, agronome, Val-Brillant, M. J.-A. Morin, Bic, M. Wilfrid Ouellet, Bic, M. Labrie, Rimouski, M. Ouellet, Hôtelier, Isle-Verte, M. Labrie, hôtelier, Trois-Pistoles, M. Roland Belzile, Rivière-du-Loup.

Il y avait aussi un grand nombre de paroissiens et d'amis dont les noms nous échappent.

REMERCIEMENTS. — La famille de Madame Joseph Albert remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, soit par envoi de messages et lettres de sympathies, visites aide, et assistance aux funérailles.

POUR ETRE SERVIE AVANT L'HOMME

L'annonce ad libitum dans les journaux, que l'on croyait l'un des monopoles de l'Amérique, est en train de faire son tour du monde; et même, en certains pays, dans les genres où on l'attendait le moins.

Par exemple, il y a des annonces matrimoniales dans les journaux japonais comme dans les journaux de l'Occident. La seule différence entre celles de Tokio et celles de New-York, Paris, Londres ou Berlin, c'est qu'elles sont beaucoup plus poétiques. Voyez plutôt dans quel langage fleuri une jeune mousmée décrit ses charmes irrésistibles, au pays de Madame Chrysanthème:

"Je suis une belle femme. Ma chevelure onduleuse me couvre comme un nuage. Ma taille est souple comme un roseau, ma peau est douce comme de la soie. J'ai assez de fortune pour traverser la vie aux côtés de mon bien-aimé. Si j'avais la chance de rencontrer un homme honorable, qui soit intelligent et bien élevé, je m'unirais à lui pour toute la vie et j'aurais le bonheur de partager avec lui l'éternel repos dans un tombeau de marbre rose".

Le début est très séduisant, la fin l'est beaucoup moins... Même sous le marbre rose, la mort reste la mort, et l'on ne voit guère une Américaine ou une Européenne recourir à ce suprême et singulier argument pour attirer le monsieur "intelligent et bien élevé" qu'elle voudrait épouser.

Le passage de vie à trépas n'est pas aussi redoutable pour un Nippon ou une Nipponne, il est vrai, que pour un Occidental. Pratiquant le culte des ancêtres, ils aspirent à aller rejoindre au plus tôt ces personnages vénérés. Beaucoup hâtent même le départ en commettant hara-kiri.

Par l'annonce citée plus haut, on voit combien les mœurs japonaises — grâce au féminisme, qui s'est développé là-bas plus qu'ici — ont changé depuis le commencement du siècle. Un journaliste français écrivait vers 1900:

"Ne voit-on pas que des dames de la haute société japonaise, sans doute après avoir cajolé, enjôlé, obéï le honorable mari, obtiennent de lui qu'il les mène parfois prendre quelque repas à la table des grands hôtels anglais, français ou américains de Yokohama, de Tokio ou de Kobe! Et savez-vous pourquoi elles ambitionnent un tel plaisir, ces friponnes? Ce n'est point pour se délecter des mets européens, car elles en goûtent assez peu la saveur. Non; si elles veulent quelquefois dîner dans un hôtel étranger, c'est que là, pour la première fois, depuis qu'elles sont au monde, elles se voient servies avant leur seigneur et maître, avant l'homme... et cela leur cause une joie, un plaisir incommensurable".

MISTIGRIS.
(L'Autorité Nouvelle.)

Lac-au-Saumon

Mariage. — Le 23 septembre avait lieu le mariage de M. Armand Pinet et Mlle Bernadette Tremblay.

Va-et-vient. — M. et Mme Albert Dugas, de Price, étaient de passage ici la semaine dernière.

— Mlle Alice McMillen est de retour d'un voyage à Rimouski.

— Mlle Loretta St-Laurent, de Matapédia, est en promenade dans sa famille.

— Mlle Marie-Luce et Alphéda Charrette sont parties en voyage à Montréal.

LA FEMME EN MARCHÉ

Même au Japon, elle s'émancipe. — Une annonce matrimoniale très poétique.

POUR ETRE SERVIE AVANT L'HOMME

L'annonce ad libitum dans les journaux, que l'on croyait l'un des monopoles de l'Amérique, est en train de faire son tour du monde; et même, en certains pays, dans les genres où on l'attendait le moins.

Par exemple, il y a des annonces matrimoniales dans les journaux japonais comme dans les journaux de l'Occident. La seule différence entre celles de Tokio et celles de New-York, Paris, Londres ou Berlin, c'est qu'elles sont beaucoup plus poétiques. Voyez plutôt dans quel langage fleuri une jeune mousmée décrit ses charmes irrésistibles, au pays de Madame Chrysanthème:

"Je suis une belle femme. Ma chevelure onduleuse me couvre comme un nuage. Ma taille est souple comme un roseau, ma peau est douce comme de la soie. J'ai assez de fortune pour traverser la vie aux côtés de mon bien-aimé. Si j'avais la chance de rencontrer un homme honorable, qui soit intelligent et bien élevé, je m'unirais à lui pour toute la vie et j'aurais le bonheur de partager avec lui l'éternel repos dans un tombeau de marbre rose".

Le début est très séduisant, la fin l'est beaucoup moins... Même sous le marbre rose, la mort reste la mort, et l'on ne voit guère une Américaine ou une Européenne recourir à ce suprême et singulier argument pour attirer le monsieur "intelligent et bien élevé" qu'elle voudrait épouser.

Le passage de vie à trépas n'est pas aussi redoutable pour un Nippon ou une Nipponne, il est vrai, que pour un Occidental. Pratiquant le culte des ancêtres, ils aspirent à aller rejoindre au plus tôt ces personnages vénérés. Beaucoup hâtent même le départ en commettant hara-kiri.

Par l'annonce citée plus haut, on voit combien les mœurs japonaises — grâce au féminisme, qui s'est développé là-bas plus qu'ici — ont changé depuis le commencement du siècle. Un journaliste français écrivait vers 1900:

"Ne voit-on pas que des dames de la haute société japonaise, sans doute après avoir cajolé, enjôlé, obéï le honorable mari, obtiennent de lui qu'il les mène parfois prendre quelque repas à la table des grands hôtels anglais, français ou américains de Yokohama, de Tokio ou de Kobe! Et savez-vous pourquoi elles ambitionnent un tel plaisir, ces friponnes? Ce n'est point pour se délecter des mets européens, car elles en goûtent assez peu la saveur. Non; si elles veulent quelquefois dîner dans un hôtel étranger, c'est que là, pour la première fois, depuis qu'elles sont au monde, elles se voient servies avant leur seigneur et maître, avant l'homme... et cela leur cause une joie, un plaisir incommensurable".

MISTIGRIS.
(L'Autorité Nouvelle.)

Lac-au-Saumon

Mariage. — Le 23 septembre avait lieu le mariage de M. Armand Pinet et Mlle Bernadette Tremblay.

Va-et-vient. — M. et Mme Albert Dugas, de Price, étaient de passage ici la semaine dernière.

— Mlle Alice McMillen est de retour d'un voyage à Rimouski.

— Mlle Loretta St-Laurent, de Matapédia, est en promenade dans sa famille.

— Mlle Marie-Luce et Alphéda Charrette sont parties en voyage à Montréal.



Même les yeux fermés Vous le reconnaitriez!

UN fin connaisseur ne se méprend pas quand on lui sert le Thé KING COLE. Impossible en effet de trouver un autre thé qui en apparence ait la saveur, le corps et la force. De plus chaque infusion de Thé KING COLE est uniforme. Les autres thés changent parfois selon la nature des récoltes et les conditions du marché, mais le Thé KING COLE est invariable grâce au soin apporté au choix des thés employés, et à l'approvisionnement immense que nous maintenons toujours en réserve.

LE THÉ KING COLE ET ORANGE PEKOE KING COLE

Le Café KING COLE suit la marche du Thé KING COLE

Que la mousmée puisse aujourd'hui publier, et dans un style si nuancé, une réclame matrimoniale où c'est elle qui prend les devants, se propose à l'homme, cela démontre le progrès accompli! Un romancier japonais relatant les phases de cette émancipation pourrait avec beaucoup plus de raison que le français Victor Marguerite intituler son œuvre: "La femme en marche".

Le Japon se nomme aussi l'Empire du Soleil Levant. Est-ce que ce soleil levant serait celui de la femme?

MISTIGRIS.
(L'Autorité Nouvelle.)

Lac-au-Saumon

Mariage. — Le 23 septembre avait lieu le mariage de M. Armand Pinet et Mlle Bernadette Tremblay.

Va-et-vient. — M. et Mme Albert Dugas, de Price, étaient de passage ici la semaine dernière.

— Mlle Alice McMillen est de retour d'un voyage à Rimouski.

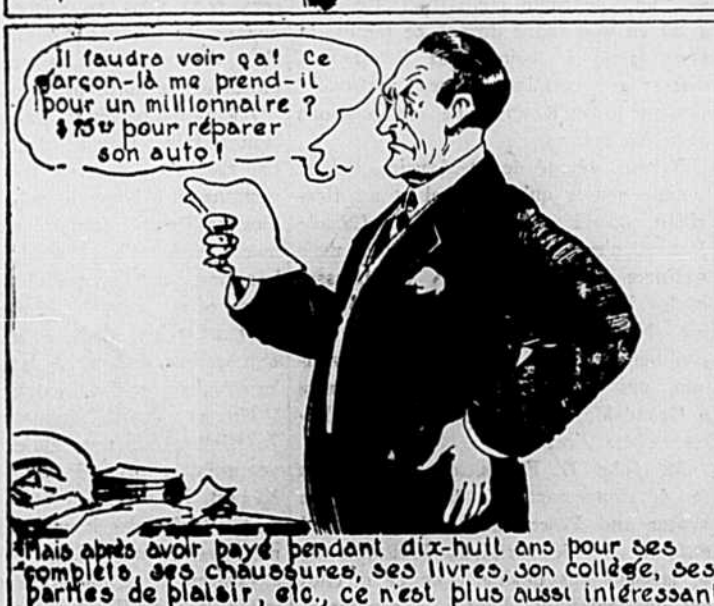
— Mlle Loretta St-Laurent, de Matapédia, est en promenade dans sa famille.

— Mlle Marie-Luce et Alphéda Charrette sont parties en voyage à Montréal.

T'a pas ?



Tas-pas déjà éprouvé le suprême orgueil du papa à qui il arrive un premier né —



Il faudra voir ça! Ce garçon-là me prend-il pour un millionnaire? \$750 pour réparer son auto!

par RACEY



Tu penses qu'il n'y a rien de trop beau pour ce fiston chéri, aussi lui achètes-tu un beau carrosse, de beaux vêtements, des tas de jouets, etc.



Tas-pas déjà essayé une BLACK HORSE? Ça fait renaitre l'admiration pour son rejeton

Dites simplement — "Bière Black Horse" Dawes s.v.p.!!

Tu pas essayé la Kingsbeer

Manuel pratique pour le fermier canadien-français

L'impression la plus marquée que nous laissons la lecture du volume français "Les Champs et la Ferme" (traduction et adaptation de la version anglaise préparée l'an dernier par M. Duncan Marshall) distribué par la Compagnie Imperial Oil Ltd, c'est qu'il convient spécialement et parfaitement au cultivateur du Québec. Ce n'est plus une simple traduction que ce travail de M. D. Marshall entièrement écrit par M. Robert D. Raymond, B.A., M.S.A., une autorité reconnue chez nous en matières agricoles. Rédigé par un Canadien-Français pour des Canadiens-Français ce volume touche aux divers problèmes et difficultés qui confrontent quotidiennement le cultivateur pratiquant avec lui-même.

On y traite avec force détails la culture qué

VOS DENTS

Nous avons trente-deux dents qui servent à diviser et à broyer nos aliments, les préparant ainsi pour la digestion. Voilà pourquoi nous devons tous avoir des dents saines.

Nos dents, si elles sont saines, comptent parmi nos plus grands avantages naturels. Nous devons nous conserver les dents saines afin qu'elles puissent préparer nos aliments pour en faciliter la digestion.

La couronne de la dent qui est recouverte d'émail est la substance la plus dure que nous ayons. Nous avons des dents pour nous servir; la mastication rend les gencives et les dents saines. Les aliments bien mastiqués sont bien digérés.

Les dents cariées nous causent la douleur et nous empêchent de bien mastiquer nos aliments, donc nous ne digérons pas bien ce que nous mangeons. Nous devons faire remplir immédiatement les petites cavités qui se produisent dans nos dents afin de les conserver saines.

Il ne faut pas attendre jusqu'à ce que des cavités se montrent; nous devons consulter le dentiste régulièrement, au moins une fois par année, pour nous faire nettoyer les dents et nous mettre en garde contre la carie dentaire.

L'alimentation qui nous donne tous les éléments nécessaires à la santé est le facteur qui concourt le plus au développement et au maintien de dents saines. Le lait et les légumes verts sont surtout les aliments nécessaires à la formation de dents normales. Il faut bien mastiquer les aliments pour exercer les mâchoires et pour maintenir les gencives roses et fermes, et concourir ainsi à nous procurer une bouche saine.

Nous devons nous brosser les dents: la première chose à nous lever et la dernière chose avant de nous coucher. Nous ferions bien aussi de nous brosser après chaque repas. Le brossage le plus important est celui du soir.

Le brossage doit se faire pour que les soies se trouvent à passer entre les dents en commençant aux gencives et dirigeant la brosse vers les extrémités des dents. Après le brossage, il faut prendre une gorgée d'eau tiède pour nous rincer la bouche. Ayons soin de ne pas nous couper les gencives; cela peut causer une infection.

Les dents sont un grand élément de santé. Les infections qui se produisent parfois dans leurs racines peuvent se répandre partout dans le corps. Un bon traitement des dents sert à enlever ces foyers d'infection, et le temps et l'argent que nous consacrons à ces traitements seront amplement compensés par une meilleure santé et de bonnes et de belles dents. Un bouchon saine concourt à préserver la santé.

A TRAVERS LA VALLEE DU ST-MAURICE

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Depuis cinq années, je profite de l'aimable invitation de l'honorable Honoré Mercier, Ministre des Terres et Forêts, et j'accompagne les courriéristes parlementaires de la Province de la Province de Québec dans leurs voyages d'études à travers notre belle province, comme représentant des hebdomadaires. Ancien journaliste, mais toujours attaché à la profession par mille liens de cœur et d'esprit, je pourrais rappeler, comme mon bon ami, le curé Corbail, de la belle ville de La Tuque, que je fus de la génération des Jules Fournier, des Olivier Asselin, des Roger Valois et surtout des Godefroy Langlois, mon brave cousin. Deux seulement de cette génération survivent, et croyez-moi, je voudrais avoir la verve et le talent du fondateur du Refuge de la Mer, pour pouvoir vous donner un court mais frappant récit du beau voyage que nous venons de faire dans la vallée du St-Maurice. Je vais pourtant essayer de ne pas trop vous ennuier, ni d'être trop long.

Mes amis et confrères des quotidiens vous ont décrit par le menu toutes les beautés et la grandeur de ce que nous avons vu, de Shawinigan Falls, Grand-Mère, La Tuque, Sanmou, Rivière-aux-Chaudières et de La Loutre. Vous avez pu connaître le nombre de chevaux-vapeur développés, l'immensité de l'équipement, la profondeur des chutes d'eau, le montant de pieds cubes d'eau, etc. Je ne veux pas vous ennuier en répétant tous ces chiffres, mais je me contenterai de vous parler de la partie instructive et qui mérite d'être racontée, tant par le nombre d'hommes de grand mérite rencontrés, de la manière si hospitalière dont on nous a reçus, tant chez les puissants dirigeants des grandes corporations que chez les gérants et les officiers, et enfin chez les ouvriers de toutes les industries visitées.

Il y a 32 ans, je visitais Shawinigan Falls et Grand-Mère, qui étaient à peine alors des villages, manquant de chemins, construits de cahurons, enfin manquant de tous les éléments du confort moderne. Jamais on n'a vu transformation aussi rapide, prodigieuse, pour ne pas dire miraculeuse. Sur le site des pauvres villages ci-haut mentionnés ont surgi deux belles villes, dont le bel essor ne peut s'expliquer que par l'esprit d'initiative d'hommes supérieurs, qui avaient confiance dans les possibilités de la région, et qui savaient vouloir. Honneur donc à ces pionniers de l'industrie mauricienne, qui ont été créateurs de villes, qui ont su faire tourner au profit du progrès humain, sous toutes les formes, les prodigieuses forces hydrauliques contenues dans le St-Maurice. Si l'on veut se convaincre que les ressources de la province de Québec n'ont pas été vendues, ne sont pas à vendre, que leur développement se fait au bénéfice des nôtres, que l'on fasse le même voyage que celui que je viens de faire, et on m'en donnera des nouvelles. Certes les capitaux employés dans cette région sont en partie ceux de l'étranger, mais ils ont été employés dans les meilleures conditions possibles pour nous, et sans qu'un iota de nos droits souverains aient été sacrifiés.

Imaginez ma surprise et je pourrais ajouter, mon contentement, de voir partout surgir à mes yeux, toute une pléiade d'institutions éducatives et de charité, pour ne pas mentionner les églises majestueuses, les résidences

se, ce cœur toujours prêt à se donner, et qui de fait se donne si libéralement aux multiples œuvres sorties de son âme d'apôtre. Je comprends facilement l'ascendant qu'il a pris sur tout et tous dans sa bonne ville de La Tuque, pourquoi tous l'aiment, grands et petits, protestants comme catholiques. C'est grâce à la collaboration exemplaire qui l'unit aux grands industriels Brown, comme lui les artisans du développement prodigieux qu'a pris cette région, l'on peut dire aujourd'hui de La Tuque, qu'elle est un exemple pour les autres centres industriels de la province.

Le soir, banquet à l'hôtel de ville, où le maire Lamontagne nous fit l'honneur d'une présentation en règle à tous les notables de l'endroit, et où notre ministre, l'honorable Honoré Mercier, présenta à son tour les journalistes qui l'accompagnaient, en agréant chaque présentation de quelques paroles mi sérieuses mi joyeuses. Amis lecteurs, vous auriez été touchés, comme nous tous, de voir quelle sincérité présidait à ces «gapes», quelles attentions on avait pour les visiteurs. Nos hôtes semblaient enchantés de faire la connaissance de ces journalistes qui, de la législature, déversent sur la province une prose éloquent et espérans-le, convaincante. Et du côté des journalistes, c'était un plaisir bien sensible d'échapper, ne fut-ce que pour quelques jours, aux yeux de lynx des chefs de la rédaction de leurs journaux respectifs. Nous étions comme des écoliers en vacances; tout aussi bruyants, tout aussi exubérants.

Je crois qu'il est temps de vous décrire sommairement mes compagnons de voyage, qui voudront bien m'excuser les petites malices pouvant surgir de ma plume au cours de ces quelques paragraphes, à eux consacrés. Du ministre des Terres et Forêts, initiateur de ces voyages d'études annuels, ce n'est rien de neuf qu'il est le gentilhomme parfait, à l'humeur toujours égale, au cœur généreux. Si vous l'aviez vu sur le «Nathalie», coiffé de son casque (pas de première communion) d'aviateur bleu horizon, guêtré correctement et habillé d'étoiles qui lui seyaient à merveille, vous auriez dit de lui, comme disait un compagnon «Mercier est un vrai type de comte romain», ce qu'il est d'ailleurs, de fait comme d'apparence. Henri Kieffer, chef des gardes forestiers et l'organisateur en chef de ces voyages, a un air sévère de commandement qui pourrait tromper ceux qui ne connaissent pas son cœur chaleureux et ouvert, son dévouement inlassable au confort de ses invités. Il se fit invariablement le héros de la bonne nouvelle, tous les matins: «Les «John» sont dans le 8 ou le 12», et je vous assure que tous comprennent à mi-mot, c'est un appoint précieux pour soulager les voyageurs que le «John». Grâce à lui, combien d'entre nous ont pu faire la tournée guillerets et contents. Le seul qui fut malade tant soit peu, fut le «Nouveliste» à qui son médecin avait recommandé de ne pas lire les noms si captivants vulgarisés par la Commission des Liqueurs. La traversée du St-Maurice, heureusement, le rendit bien portant. Il avait eu l'heureuse idée d'apporter son «kodak» et c'est à lui que nous sommes redevables des belles photographies rapportées de là-bas et qui immortaliseront, pour un nombre plus ou moins considérable, les voyageurs qui ont fait la traversée du St-Maurice, en compagnie de Mercier, en l'an de grâce 1930.

Tefebvre, des eaux courantes, le créateur de la plupart des barrages de la province de Québec, est un homme à l'air sévère, ce qui n'a rien de surprenant, car il a la tête remplie de chiffres en pieds cubes, verges carrées et millimètres, et une fois lancé sur ce terrain, il vous jette les informations à la brasse. Heureux ceux qui peuvent le suivre en prenant des notes. Mais si on peut lui faire oublier, pour un instant, le terrain des équations, il redevient souriant immédiatement, et il intéresse prodigieusement en racontant ses voyages, parsemés d'aventures variées, particulièrement celui qu'il fit à Berlin.

A. B. Normandin, autre ingénieur, s'est révélé pince-sans-rire mais sans un sou de malice. Quant à Willie Grant, député de Champlain, il racontait à merveille les détails de ses campagnes électorales, sans compter ses années d'existence dans les bois du nord. Il nous assura qu'il avait passé jusqu'à cinq ans dans la forêt, avec les sauvages, loin de toute civilisation. Ce qu'il a dû en apprendre durant ce temps, je vous laisse à deviner, car il est fort discret sur certaines choses, particulièrement lorsqu'il s'agit de ses relations avec les squaws.

Frigon, député de St-Maurice, qui ne semble penser qu'à Nickel et au Brésil, quand ce n'est pas au Canada Power, n'est pas toujours rigolo, mais s'efforce parfois d'oublier les hausses et les baisses de la bourse et alors, il est charmant compagnon. Il ne faut pas oublier l'amj Sorgius, de Shawinigan, qui malheureusement nous quitta à Grand-Mère; il est le modèle des hôtes et des ciceroni.

M. John E. Evans, du département de développement de la Shawinigan Water and Power Company, un grand garçon dont les origines écossaises ne se laissent pas deviner, en ce qu'il est de déplaçant, d'après la réputation qu'on a faite, peut-être à tort à cette race, à son attitude envers les visiteurs, car il s'est montré très large en tout. Il a déclaré que c'était la première fois qu'il faisait un voyage avec tant de Canadiens-Français, mais qu'il ne s'était jamais tant amusé. Il représentait sa compagnie en ce voyage, et s'est révélé le meilleur des compagnons.

Aux journalistes, enfin, Damase Potvin, de la Presse, le premier levé, aidé, la propriété de feu Epiphane St-Laurent, située rue St-Germain, Est, pour plus amples informations s'adresser à R.-E. ASSELIN Avocat.

Pour les héritiers

19 sept 1930 J.N.O.

GRATIS

Nouveau service à dîner (semi-porcelaine) 77 morceaux, valeur \$10.00, donné GRATUITS avec le

THE et CAFE MIKADO

ACTUELLEMENT CHAQUE PAQUET CONTIENT UNE ASSIETTE (9 POUCES), D'UNE VALEUR DE \$6.00

Meilleur que tout autre thé et café du même prix.

Nos Jap. & Café - 79c. lb.

GLOBE TEA CO. MONTREAL

En vente partout, demandez-le à votre fournisseur.

se raser à l'eau froide, il amuse fort, quand il ne parle pas de ses livres. Il a le verbe haut et imagé, ressemblant en cela à Donovan de la Gazette, ce bon Irlandais de Québec, la terreur des orateurs à La Tuque, qui se révèle bout-en-train accompli.

Edmond Chassé, de l'Événement, toujours rasé de frais, portant canne et parapluie, sans oublier ses «clagues», jusqu'au fond des bois, semble toujours sortir de sa chambre de toilette, tant il fleur bon et est pimpant. C'est aussi celui qui se fait l'interprète de ses camarades, en des discours remplis d'anecdotes vécues et pleines d'imprévu. Il fait preuve d'une galanterie de bon aloi auprès des dames, et s'en fait bien venir, toujours, tout en ne négligeant jamais de «pousser son journal».

Abel Vineberg, aussi de la Gazette, sérieux comme son journal, a appris à ses dépens à connaître les jeux de la bourse, ce qui lui permet de discuter avec emphase et bagout le cours des valeurs de la Shawinigan et de la Canada Power. Le premier couché, mais aussi le premier levé.

Monsieur Irénée Masson, du Soleil, petit de taille, mais le cœur sur la main, fait un excellent camarade. Bon pêcheur à la ligne et, lui au moins, ne perdant pas ses hameçons. Hardy, de l'Action Catholique, ne fait pas grand bruit, mais se retrouve toujours là à point donné, pour conter une bonne histoire, de même qu'on le trouve toujours au poste à l'heure des «remèdes».

Dominique Laberge, du Canada, rit toujours — même quand il s'écroule le doigt. Joue à merveille le rôle de bon samaritain.

Enfin Gagnon, du Devoir, toujours à l'affût d'un bon mot, mais par ailleurs, est toujours soucieux de la réputation de son journal. Se rappellera sa veillée à La Loutre, alors qu'il eut l'occasion de donner un cours de radio au bon docteur Prud'homme, établi là depuis 3 ans, et qui ne semble pas s'ennuyer.

Plouffe, du Nouvelliste, prend toujours des notes, mais aussi d'excellentes photographies, grâce auxquelles nous pouvons donner des preuves irréfutables de notre randonnée. Le seul qui soit allé chez les «Têtes de Boule», d'où il est revenu sain et sauf. Proulx, du Quotidien, autre collectionneur de notes, était moins bruyant que d'autres, mais bon garçon quand même.

Nous avons passé la nuit de vendredi à La Loutre, où nous avons rencontré les gardes-forestiers de la St-Maurice qui nous reçurent dans leur camp, avec joie de bon aloi et une abondance de victuailles également bienvenues.

Tard dans la nuit, l'écho de ces lieux répéta nos éclats de voix et de rire, enroulés des histoires plus ou moins véridiques. Lorsque nous les quittâmes le matin, ils avaient la larme à l'œil en exprimant l'espoir de nous revoir bientôt. Je salue ces braves qui, malgré l'ennui et la solitude, semblent contents de leur sort.

Je vois que j'arrive à la fin de ce récit, car nous voilà sur le retour. La dernière nuit fut passée à Manouan, chez de braves Canadiens-Français, à l'hospitalité exubérante autant que touchante, ce qui démontre que dans ces parages, un visiteur est toujours sûr d'une réception chaleureuse. Si vous voulez vous en rendre compte, faites comme nous, visitez le St-Maurice. Ce sera pour vous, en même temps qu'un voyage de plaisir, une excellente occasion de connaître les ressources inépuisables de notre province.

Avant de terminer, j'ai une confession à faire. Il y a quelques années, j'ai combattu, des fois très sévèrement, certains des hommes publics responsables des grands travaux visités récemment. Aujourd'hui, je déclare que ces hommes ont bien mérité de leur province et que tous les citoyens leur doivent un tribut de reconnaissance. Ils ont vu loin et bien, et la postérité dira leur valeur et leur patriotisme éclairé.

Un mot des différents hôtels visités. Je déclare que tous étaient meublés à leur goût, et même des fois avec un luxe élégant. Le service y était excellent, — tant du côté des hommes que des femmes, — et leur cuisine ne laissait rien à désirer, et ce qui est à noter, elle était à la Canadienne. Mes plus sincères félicitations.

RODRIGUE LANGLOIS.

St-Eugene de Ladrière

UNE PAGE D'HISTOIRE.

Le 21 dernier, Sa Grandeur Mgr Courchesne, évêque du diocèse, nous faisait l'honneur de présider à la bénédiction d'une cloche pour la première église de St-Eugène de Ladrière, construite sur le cinquième rang de St-Fabien.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette cérémonie qui eut lieu dans l'église paroissiale immédiatement après la messe. On remarquait: M. le chanoine E.E. Pelletier, curé de St-Fabien, M.M. les abbés Zénon Belles-Isles, St-Fabien, Giguère, curé de St-Mathieu, Ls-Ph. Berger, vicaire à Rimouski, Fortunat Gagnon, préfet au Séminaire de Rimouski, L.-D. d'Auteuil, curé de N-Dame du Sacré-Cœur, Albert d'Astous, professeur à l'École d'Agriculture de Rimouski, Chs Charette, professeur au Séminaire de Rimouski; le Rév. P. Albert, O. P. M., le diacre J. Bte Morin, de St-Fabien, et quelques prêtres du Séminaire de Rimouski.

A trois heures de l'après-midi par une agréable température (détail d'actualité en cet an de grâce 1930), toute la population de St-Eugène de Ladrière, un grand nombre d'autres paroissiens et plusieurs amis venus de l'étranger pour la circonstance, se rendirent sur les lieux. Monseigneur, assisté de M.M. les abbés Ls-Ph. Berger et Chs Charette, ainsi que des membres du clergé, fit la bénédiction solennelle suivie de l'entrée au temple au chant des Litanies des Saints.

Sa Grandeur, après avoir donné à la messe un sermon hautement apprécié de tous, sur les explications pratiques du devoir de justice que nous avons à remplir envers Dieu et envers la Société, du devoir de charité que nous devons au prochain par l'apostolat de la prière, de l'exemple et de la parole, s'adressa de nouveau aux fidèles. De son éloquence affable, douce et persuasive, Mgr exprima la satisfaction qu'il éprouve de cette œuvre, qu'il souhaite être le principe vital d'un nouvel essor vers la colonisation. Il dit que la cloche, métal pur et fort, est le symbole de la doctrine qui nous est enseignée par l'Eglise que son appel, ramenant en nos âmes le souvenir de la présence de Dieu doit nous trouver toujours en état de répondre «présent» par la vie surnaulante qui doit régner en nous. Prenons garde, dit-il, à la négligence dans le service de Dieu. Il ne faut pas qu'un peuple progresse en raison inverse de son esprit religieux. Pour cela, ayons à cœur de conserver intact l'héritage d'estime que nous ont légué nos ancêtres. Faisons appel à l'honneur chrétien pour nous maintenir vigoureusement contre les courants mauvais qui tenteraient de nous glisser à l'abîme de la dégénérescence morale.

La messe sera chantée chaque dimanche dans le nouveau temple divin, et la présence réelle conservée au tabernacle invitera les fidèles à la visite quotidienne au St-Sacrement.

La cérémonie se termina par le chant du cantique «Bénissons à jamais» rendu par M. Ernest Belzile, de St-Roch des Aulnaies, et le «Salve Mater misericordiae», par la chorale de St-Fabien. M. l'abbé Albert d'Astous faisait aussi partie du chœur de chant.

Bienfaits

Aucune autre sucrerie ne dure autant, coûte si peu et est aussi bienfaisante.

WRIGLEYS

Mastiqué après chaque repas est un facteur de santé.

Elle nettoie les dents et la gorge, parfume l'haleine et renforce les gencives.

Un plaisir qui est un agent de santé.

LAIT CONDENSÉ

EAGLE

LA CIE BORDEN LIMITEE
140 St-Paul O., Montréal
Expédiez Livrets de Bébés, Gratifs, à

Livrets GRATUITS

AGENTS DEMANDES

Agents demandés pour solliciter commandes d'habits. Commission généreuse. Autre proposition intéressante. S'adresser à F. A. D'ANJOU, gérant de district, Mont-Joli.

NOUVEAU GARAGE A MONT-JOLI

ATTENTION!

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai ouvert à Mont-Joli un garage dans l'ancienne boutique de Edmond Fournier, rue Aubin. Ce garage sera chauffé. Je ferai les réparations de toutes sortes à des prix modérés. WILFRID BEISLE, ancien mécanicien de J. A. Dufour.

PACIFIQUE CANADIEN

La plus grande organisation

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre et par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.

Adressez-vous à C. A. LANGEVIN, Agent Général, Gare du Palais, Québec, ou à P. E. GINGRAS, Agent de district, Gare Windsor, Montréal.

Scies Simonds

L'acier spécialement trempé dans nos propres aciéries, nous permet de garantir pleinement toute scie SIMONDS.

THE SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
Montreal - Toronto - Vancouver - St-Jean, N.B.

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR

Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, de Valvisme, de Electricien, de Brigueur, Plâtrier, Bâilleur, Saloon de Bonnet, Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Grat. 107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL. Bureau de placement gratuit - à travers le Canada.

Petites annonces

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice demandée, avec diplôme modèle ou complémentaire pour la Municipalité scolaire de St-Cléophas, Co. Matapédia, P. Q. S'adresser à Jos. Martin, Sec. Trés., St-Cléophas, Co. Matapédia.

EMPLOYES DES POSTES

Postillons, employés, sténographes, inspecteurs des douanes etc., constamment demandés pour Service du Gouvernement. Ecrivez M. C. C. Civil Service School, Toronto 10.

TABAC LE DRAPEAU.

Fait de petit Tabac choisi apprécié du connaisseur. Valeur de 15 le paquet pour 10 cts le paquet. Compagnie de Tabac Terrebonne, Qué. EN VENTE PARTOUT.

AVIS

Succession Epiphane St-Laurent. Les personnes endettées envers cette succession sont priées de payer entre nos mains. Les réclamations contre cette succession devront être adressées immédiatement.

R.-E. ASSELIN Avocat.
Exécuteur testamentaire

EMPLOYES RECENNEMENT 1931

Des centaines d'employés seront nécessaires pour le recensement de 1931. Ecrivez M. C. C. Civil Service School, Toronto 10.

A VENDRE A MONT-JOLI

Hôtel meublé, 32 chambres, garage, et hangar à très bonnes conditions. S'adresser au Dr J. M. PELLETIER, MONT-JOLI.

Province de Québec, District de Rimouski, Cour Supérieure, No 2856 Dame Arthémise Couturier, épouse de Adalbert Brisson, cultivateur de la paroisse de St-Narcisse, dument autorisée aux fins des présentes, demanderesse Vs Adalbert Brisson, cultivateur de St-Narcisse, défendeur.

Une action en séparation de bien a été instituée ce jour.

Rimouski ce 30 août 1930

Alphonse Chassé,
Procureur de la demanderesse

S.R.C. CHAPITRE 140 LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

La compagnie James Richardson Ltd de Matane donne, par les présentes, avis qu'elle a, suivant les dispositions de l'article 7 de la loi ci-dessus, déposé chez le Ministre des Travaux Publics à Ottawa et chez le registraire du comté de Gaspé, division de St-Anne des Monts à St-Anne des Monts une description de l'emplacement, plan d'un quel qu'elle désire construire dans le fleuve St-Laurent à Cap-Chat dans le canton Cap-Chat, vis-à-vis le lot No 65 du premier rang de ce canton.

Avis est aussi donné qu'à l'expiration d'un mois à compter de la date de la première publication du présent avis, la Compagnie James Richardson Ltd s'adressera en vertu de l'article 7 de la loi ci-dessus au Ministre des Travaux Publics à son bureau à Ottawa, pour obtenir l'approbation de l'emplacement et du plan et la permission de faire les travaux mentionnés au plan et dans la description.

Rimouski, 8 septembre 1930.

CASGRAIN & CARON,
Procureurs de la requérante.

PIANO USAGE A VENDRE

Bon piano en très bon ordre visible au magasin de meubles de Octave Bertin à Mont-Joli, à vendre à bonnes conditions.

CANADIEN NATIONAL

CHANGEMENTS D'HORAIRE

D'importants changements dans les horaires des trains auront lieu le dimanche, 28 septembre. Détails complets auprès des agents.

POUR VOS IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES

ADRESSEZ-VOUS

— A —

L'Imprimerie du St-Laurent

RIVIERE-DU-LOUP

SPECIALITE

— ENVELOPPES — LETTRES — FACTURES —

— BAS PRIX — PROMPT SERVICE —

EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON

LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Le meilleur de tous les attrape-mouches—10c et 25c le paquet dans les pharmacies, épiceries et magasins généraux.

GRATIS Montre-braslet pour la vente de quelques bouteilles de notes par la méthode supérieure à 25 cts chacune. OFFERTION SPECIALE, GARÇONS et FILLES—trois autres primes supplémentaires de réelle valeur sont offertes en plus de la montre-braslet. Envoyez seulement votre nom et votre adresse à: P. E. LANGEVIN & CO. MONTREAL. 74, STATION 7.

La richesse per capita du Canada

Si toute la richesse du Dominion du Canada était divisée également, chaque citoyen aurait \$2,996. Ce chiffre est la richesse per capita de la Colombie Britannique. Le chiffre canadien est de \$4,339.

L'Alberta arrive seconde avec \$3,717, la Saskatchewan troisième avec \$3,613, l'Ontario quatrième avec \$3,063, le Manitoba cinquième avec \$2,986 et Québec sixième avec \$2,759. La Nouvelle Écosse avait le chiffre le plus bas, \$1,589, tandis que l'Île du Prince Édouard avait \$1,759 et le Nouveau Brunswick \$1,877.

(The Canadian Chartered Accountant)

LA FRANCE N'IRA PAS LA!

UN ARTICLE DE M. POINCARÉ

L'article de M. Poincaré, qu'on publie certains journaux français et allemands, est un exposé solide de l'avenir qui croît outre-Rhin et qui n'est pas précisément pacifique.

L'ancien président du conseil à qui la presse allemande a reproché avec violence d'attaquer le président du Reich, ce qui n'était, certes, en rien fondé, demande le droit de juger des discours offerts à l'opinion publique: "Au demeurant, le maréchal a eu, entre autres mérites, celui de la France, ce que Stresemann recherchait en ayant soin de n'en jamais souffler un mot, il nous l'a, lui Hindenburg, loyalement révélé. Il réclame la révision des traités et, sur ce point capital, il est entièrement d'accord avec le gouvernement du Reich, puisque la réponse officielle de l'Allemagne au projet de la fédération européenne stipule explicitement cette condition primordiale."

La révision des traités, nous savons ce qu'en bon allemand, cela signifie. C'est le remaniement immédiat ou progressif de la carte de l'Europe suivant le bon plaisir du Reich. C'est, d'abord, la Sarre attribuée à l'Allemagne sans discussion. C'est ensuite la zone délimitée de Rhénanie couverte, de nouveau, de lignes stratégiques, d'ouvrages militaires, de garnisons. Puis, c'est l'absorption de l'Autriche dans l'empire, la suppression du couloir de Dantzig, l'ingérence systématique dans les affaires des pays étrangers sous couleur de protéger les minorités nationales, la revendication de colonies africaines ou asiatiques, bref, une revanche triomphante et un agrandissement indéfini de l'Allemagne vaincue."

Quelques traits aussi à propos du discours d'Hitler:

"Je ne prétends certainement pas que les idées de M. Adolf Hitler et de ses amis soient celles du plus grand nombre des Allemands et nous ne saurons que le mois prochain combien d'élus de la profession. Je me borne à constater que le langage tenu à Francfort, devant des auditoires enthousiastes, justifie encore, après plus de quatre-vingts ans, la remarque de Henri Heine: "Le patriotisme du Français consiste en ce que son cœur s'échauffe, qu'il s'étend, qu'il s'élargit, qu'il enfonce dans son amour, non pas seulement ses plus proches mais toute la France, toute la civilisation; le patriotisme de l'Allemand, au contraire, consiste en ce que son cœur se rétrécit, comme le cuir sous la gelée, qu'il cesse d'être un citoyen du monde, un Européen, pour n'être plus qu'un étroit Allemand." Espérons que cette différence de caractère ne s'accroisse pas trop dans l'assemblée qui décidera prochainement, à Genève, du sort de la fédération européenne. Il semble vraiment que, de loin, Henri Heine ait prévu le mémorandum de M. Briand et la note responsive du Reich."

"Oui, c'est "l'étroit Allemand" qui trouve que le meilleur moyen de "s'élargir" est de déchirer les traités. Si l'Allemagne nous avait vaincus, elle n'aurait assurément pas montré la même modération que nous. Elle n'aurait pas cherché à ne nous dicter que des conditions raisonnables. Elle se serait inspirée du conseil de Kleist: "Que nous importe la règle selon laquelle est abattu notre ennemi? La règle qui l'abat est la plus haute de toutes." Ou,

Feu M. Ed. Vignault

DECEDE A SEPT-ÎLES

Bersimis, 18.—Après quelques jours de maladie est décédé presque subitement, à Sept Îles, M. Edouard Vignault, ex-surintendant du bureau télégraphique de la côte nord.

Le défunt était très estimé de tous ses concitoyens et laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Alphonse Pettipas, trois fils, MM. Hédore-Clovis, Herménégilde et Isidore, et deux filles, Mmes Alphonsine et Bernadette Vignault. Coïncidence fâcheuse, un autre fils de M. Vignault, Arthur, décédait il y a quelques jours après une très longue maladie, laissant sa femme et neuf enfants vivants.

Le marché du Canada pour le blé canadien

Augmentation énorme dans l'usage des nourritures préparées avec le blé.

Le Festival de Québec

Grande manifestation de l'art musical du Canada français



La vieille capitale, berceau de l'histoire canadienne sur le continent nord-américain, sera encore cette année le théâtre de la grande manifestation artistique qu'est le Festival de la Chanson, des Danses et des Métiers du Terroir canadien-français organisé sous les auspices du Pacifique Canadien. Des artistes du terroir, venant de toutes les parties de la province de Québec et des artistes renommés rivaliseront entre eux pour faire revivre l'esprit de la vieille et de la Nouvelle-France à ce grand événement musical qui se tiendra au Château Frontenac, les 16, 17 et 18 octobre prochains.

Le programme élaboré pour les trois jours que durera le Festival comportera l'interprétation de deux opéras-ballets, incorporant de nombreuses chansons du terroir. Le premier, intitulé "Noces Canadiennes-françaises", est l'œuvre d'Albéric Bourgeois et metra en relief les mélodies et les danses qui marquent l'occasion joyeuse des épousailles. Le second sera une version révisée de l'opéra "L'Ordre de Bon Temps", écrit par Louigny de Montigny. Cet opéra remporta un grand succès à Québec lors de sa première présentation au Festival de 1928 et il fut même traduit en anglais et produit aux Festivals de Musique de Mer de Vancouver et Victoria. La version française révisée est l'œuvre du jeune poète canadien-français, Robert Choquette. Cet opéra a pour sujet la vie de la garnison de Champlain à Port-Royal en 1606, alors que "L'Ordre de Bon Temps" maintient les traditions françaises de vie joyeuse et bonne chère pendant les premiers rigoureux hivers passés au Canada par les vaillants explorateurs français.

Les "Troubadours de Bytown", organisés par feu Charles Marchand, seront aussi au programme dans l'interprétation des vieilles chansons canadiennes-françaises. Ils se sont adjoints Lionel Daigne, brillant baryton, qui s'est spécialisé dans les chansons du terroir. Ce quatuor qui remporta de si vifs succès au dernier Festival possède le don inimitable de faire revivre la gaieté et l'esprit d'aventure des chanteurs.

Des groupes d'enfants de Québec et de Montréal et des danseurs métis de St-Paul des Métis, Alberta, exécuteront les danses campagnardes des vieilles provinces de France et du Québec.

Les métiers du terroir seront aussi à l'honneur pendant le Festival: confection de tapis au crochet, de "coulagnes", de coiffures fleuries et autres produits domestiques qui se sont acquis une réputation internationale.

GASTON et GEORGES

LES GARÇONS de la DOW



When good fellows get to-gether

C'est

La Bière

DOW

old Stock

La Reine des Bières



CARTES D'AFFAIRES

Comptables

BUREAU: Edifice Gilbert.

Tél: Résidence 24, Bureau 44

R. O. GILBERT

SYNDIC AUTORISÉ

LIQUIDATEUR DE FAILLITES

SPECIALITE: Compromis entre débiteurs et créanciers.

Audition et vérification de livres.

Auditeur des livres de la ville de Rimouski.

Département de collection, collection de toutes sortes

Pour un service prompt et efficace, Adressez-vous à:

R. O. GILBERT.

Edifice Gilbert RIMOUSKI.

R. ERNEST LEFAIVRE

L.C.C.G.A.

Successeur de

LEFAIVRE & GAGNON

SYNDIC AUTORISÉ, AUDITEUR

& LIQUIDATEUR DE FAILLITES

147, Côte de la Montagne,

QUEBEC

Représentant pour le district

CAMILLE ROSS RIMOUSKI

Architecte du nouvel Hôtel-Dieu de Gaspé.

Bureau: 115 St-Jean, QUEBEC

Medecins

DR J. O. DRAPEAU

MEDECIN-CHIRURGIEN

Rue St-Germain-Ouest.

En face Hôtel St-Laurent.

DR ALFRED POWERS.

Des Hopitaux de Paris et New-York

SPECIALISTE

Maladie des yeux, oreilles, nez et gorge.

Chez le Dr Landry, RIMOUSKI

Dentistes

DR J. M. GUEVIN

MEDECIN VETERINAIRE

Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

DR A. DUBE, L. C. D.

CIRURGIEN-DENTISTE

Avenue de l'Évêché - RIMOUSKI

Heures de bureau.

9 heures a. m. à 9 heures p. m.

DR J. M. PELLETIER

L. D. S., D. D. S.

Chirurgien-Dentiste

—Mont-Joli—

HONORE GAGNON

Rue St-Germain, Rimouski

TAILLEUR

Réparation, pressage, nettoyage, teinture

Complets sur mesure.

Avocats

GARON, SASSEVILLE

& DESJARDINS

AVOCATS

A. P. Garon, B.C.L., C.R.

Elz. Sasseville, L.L.L., C.R.

J. B. Desjardins, L.L.B.

BUREAU: Edifice Gilbert,

Rue de la Station.

RIMOUSKI, P. Q.

COTE & JESSOP

E.-Auguste Côté, Docteur en droit.

James-Jessop, L.L., B.

Edifice Banque Provinciale.

Bureau à Amqui tous les vendredis.

CASGRAIN & CARON

AVOCATS BARRISTERS

Perrault Casgrain, L.L., L.

Amédée Caron, L.L., L., M. P. P.

Hon. Aug. TESSIER, C. R.

Conseil

Edifice Banque Canadienne Nationale

RIMOUSKI, P. Q.

Bureau à Amqui tous les vendredis.

ALPHONSE CHASSE

AVOCAT

Bureau: Edifice L.-P. Martin

Rue de la Station RIMOUSKI

GAGNON & SIMARD

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, L. L. L.

Gérard Simard, L. L. L.

Edifice Compagnie de Pouvoir

Bureau à Matane les 1er et 3e mardis

de chaque mois

RIMOUSKI

Notaires

L. de G. BELZILE, LL. B.

NOTAIRE

Edifice de la Banque Nationale

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI

EUDORE COUTURE L.L.L.

NOTAIRE

Edifice Gilbert

Rue de l'Évêché, RIMOUSKI

MARC ANDRE FILLION

NOTAIRE

EDIFICE BLAIS

Avenue de la Cathédrale

Téléphone 329 RIMOUSKI

JEAN MARIE GAGNON,

B.S.L.L.L.

NOTAIRE

Bureau Voisin de la Banque Canadienne

Nationale.

MONT-JOLI

DR. J. L. CANUEL

MEDECIN-VETERINAIRE

MONT-JOLI

BUREAU à Amqui: Les 2ième et 4ème

Jundis de chaque mois.

CAUSAPSCAL: Les 1er et 3ième

mardis de chaque mois.

Tél. No 175

Tél 75 Rimouski — Tél. 2.4145 Québec.

HEL. LABERGE

— ARCHITECTE —

Bureau: Edifice La Compagnie de Pouvoir du Bas

St-Laurent, Rimouski.

140 Rue St-Jean Québec.

Jos. MARCHAND A.A. P.Q. Assistant.

HEL. LABERGE.

HORLOGER-BIJOUTIER

— Réparations générales —

Prix raisonnables. Satisfaction garantie.

— RESIDENCE A SAYABEC —

Chez M. Anicet Turcotte, barbier,

— route nationale ouest. —

Bureau à Val-Brillant au Château Val-Brillant,

toutes les semaines du samedi à 6 hrs p.m.

au mardi à 10 hrs a.m.

J. A. M. DRAPEAU

PRIX DE L'ABONNEMENT

\$1.50 par année au Canada.

\$2.00 par année à l'Étranger.

TARIF DES PETITES ANNONCES

0.50 pour 20 mots.

0.02 par mot additionnel, quatre fois

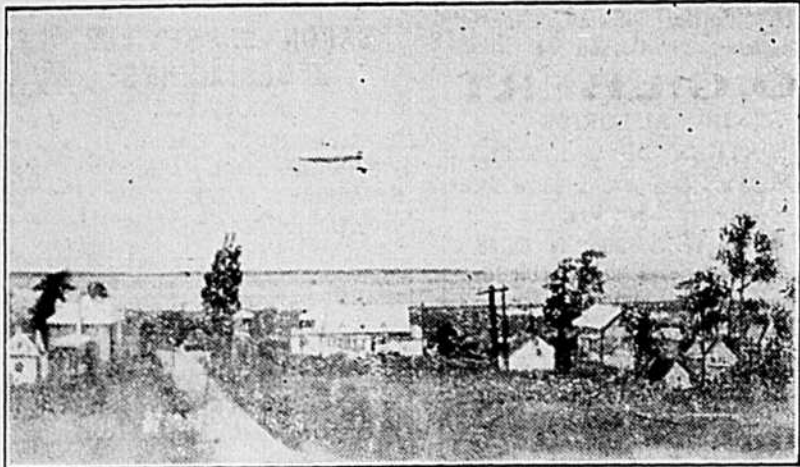
pour le prix de trois.

COMMUNICATIONS NON

SIGNÉES

Nous devons rappeler que les envois de nouvelles non signés ne peuvent être publiés. Il ne suffit pas d'écrire en guise de signature: "Un abonné". Il faut le nom de la personne qui envoie la nouvelle.

SOUVENIR du R-100



LE R-100 PHOTOGRAPHIE AU VOL EN FACE DE RIMOUSKI
Mercredi, le 30 juillet 1930

Un instantané à distance jointement réussi par Mlle Madeleine Belzile: le célèbre dirigeable anglais passant au-dessus du fleuve entre l'île St-Barnabé et la ville de Rimouski le 30 juillet dernier, quelques minutes après midi. — A l'arrière-plan, l'île St-Barnabé. — Au premier plan, à gauche, la demeure de M. A. P. Garon, C.R., et la rue St-Louis de Gonzague; — au centre, la demeure de MM. Simard et Couture (maison J. C. Taché); — à droite, celle de M. P. E. Amiot, I.C. — Bien que minuscule sur cette photographie le vaisseau aérien, vainqueur de l'Atlantique, apparaît très distinctement sur le champ clair du firmament.

Nouveau chimiste

M. MICHEL-ANTOINE PINEAU

Un de nos jeunes concitoyens, M. Michel-Antoine Pineau, vient d'obtenir après de brillants examens, son diplôme de chimiste à l'Ecole Supérieure de Chimie de l'Université Laval. Il continuera des études spéciales de chimie biologique sous la direction de M. Elphège Bois, docteur ès-sciences.

Le nouveau chimiste est le fils de notre estimable et dévoué chef de police et surintendant municipal M. Michel Pineau.

Nos sincères félicitations.

Mort de M. F. X. Gagnon

Lundi dernier, le 22 septembre, est décédé en sa demeure de la rue de l'Évêché, à l'âge avancé de 85 ans et 8 mois, l'un de nos plus respectés concitoyens, le digne et vénérable M. François-Xavier Gagnon.

Feu M. Gagnon était, avant de s'établir en notre ville pour vivre ses dernières années, cultivateur à Sainte-Luce, où il possédait l'une des plus belles propriétés agricoles, au troisième rang. De son mariage avec Mlle Fontina Gagné, qui lui survit, il eut plusieurs enfants, parmi lesquels nous comptons deux de nos concitoyens les plus en vue, M. le Dr Pierre-Paul Gagnon et M. J. Achille Gagnon, bijoutier. Il était aussi le père de notre ami le curé de St-Valérien, M. l'abbé Adhémar Gagnon, et le frère de Madame Josué Gagné, de notre ville.

Un libre fut chanté hier (jeudi) à la cathédrale à 7 h. 30, avant le départ des restes mortels pour l'église de Sainte-Luce, où eurent lieu d'importantes funérailles, à 9 h. 30. L'inhumation a été faite dans le cimetière de cette dernière paroisse.

A Madame Gagnon et à tous les membres de la famille en deuil, nous offrons l'hommage de nos plus sincères sympathies.

Le Concert du 7 octobre

MME FRANCE ARIEL ET M. ARMAND DUPRAT

Nos lecteurs se souviennent du Trio Larrieu, venu pour la première fois au Canada en 1917. Albert Larrieu, le chansonnier déjà célèbre en France, et ses interprètes, Mme Lecomte et Mlle France Ariel, parcoururent tout le Canada, remportant un succès vraiment triomphal. Leur programme initial de belles chansons françaises s'augmenta bientôt d'une série de chansons canadiennes, inspirés à Larrieu par les usages et les coutumes du pays. Ces chansons ont été publiées en plusieurs albums bien connus aujourd'hui, et elles sont entendues un peu partout.

La mort de Mme Lecomte entraîna la réorganisation du Trio. Larrieu eut la main heureuse en engageant Armand Duprat, qui épousa Mlle Ariel en 1922. Et les tournées du Trio continuèrent avec un égal bonheur jusqu'à la mort de Larrieu, survenue en 1925.

France Ariel et Armand Duprat sont cependant revenus au Canada depuis la mort de Larrieu, après avoir passé quelques saisons à faire connaître notre pays à travers la France, la Suisse et la Belgique.

Sur la demande de leurs amis canadiens, ils nous reviennent encore cette

année, pour une tournée nouvelle — la sixième de Mme France Ariel, et la troisième d'Armand Duprat. Il semble cependant que ce soit la dernière chance qui nous soit donnée d'entendre ces bons artistes.

Ils seront avec nous le 7 octobre prochain, et donneront un concert, au profit des œuvres paroissiales, dans la salle du Séminaire.

Cette soirée comprendra trois parties. Dans la première, nous entendrons une suite de chants, aussi peu connus qu'intéressants, de la Suisse et de la Belgique françaises, accompagnés d'une série amusante de "chansons de Bécassine". (On sait que Bécassine est une petite bonne un peu trop candide, dont la comique naïveté est en passe de devenir légendaire). Le second groupe sera composé d'une dizaine de chansons nouvelles, œuvres charmantes des meilleurs chansonniers chrétiens de France.

Enfin la soirée se terminera par une comédie musicale en un acte: "Maries-vous donc!"

Nous engageons nos lecteurs à prendre note de la date du 7 octobre, mardi en quinze. Nous espérons pouvoir donner la semaine prochaine le programme détaillé de la soirée.

Notes Locales

—La construction de notre nouvel hôtel-de-ville est pratiquement achevée. Notre "city hall" est décidément un édifice de fort belle apparence, qui orne avantageusement l'avenue de la Cathédrale. Les contribuables pourront bientôt assister aux séances municipales dans un local dont ils n'auront plus à rougir de honte.

Le trottoir, du côté ouest de l'avenue de la Cathédrale, sera complété sous peu jusqu'à la rue de l'Évêché. L'an prochain, un parc sera probablement construit sur le terrain compris entre cette rue et l'hôtel-de-ville.

—Parmi les personnalités que la tenue des Assises fait séjourner en notre ville cette semaine, on remarque l'Hon-

COUR D'ASSISES

LE PROCES TAUPIER

Depuis mardi, 23 septembre, la Cour d'assises siège au Palais de Justice de Rimouski, sous la présidence de l'honorable juge Albert Sévigny. Cette session sera assez longue, car les causes sont nombreuses, un quinzaine, dont voici la liste: Lazare Ouellet, tentative de meurtre; Chs Lagacé, manslaughter; J. B. Charette, incendiaire; Cyprien Chassé, voies de fait; Abel Turcotte, voies de fait graves; A. Dechamplain, recel d'objets illégalement importés; Jos. Deschênes, vol; Edgar Levasseur, enlèvement de bornes sur propriété; J. B. Lavoie, voies de fait graves; Adé-lard Chassé, voies de fait causant lésion; Benjamin St-Laurent, voies de fait graves; Gonzague Rioux, voies de fait causant lésions; Albert Thibault, L. P. Thibault, Alice Guimont, Wilfrid Lévesque, parjure; Pierre Dumont père et fils, faux prétexte; Albéric Taupier, meurtre.

A l'ouverture de la Cour, les substituts du Procureur général, Me Valmore Bienvenue, C. R., de Québec, et Me Perreault Casgrain, C. R., de Rimouski, représentaient la Couronne. Les officiers de la Cour présents étaient MM. Chs Gendron, greffier de la Paix et de la Couronne, de Québec, Chs D'Anjou, shérif, Gleason Belzile, P.C. S., Yves Dionne, Sténographe officiel, Jos. Lebel, grand-connotable, Isidore Albert huissier audiencier, M. Morin, geolier est le préposé à la garde des accusés, avec quelques constables spéciaux. L'interprète de la cour est M. Adéodat Lavoie.

Voici la liste des grands jurés: MM. Thomas Beaulieu, président, Alph. Bérubé, Jos. Roy, Jos. Langlois, Geo. Gagnon, Jérémie Albert, J. B. Voyer, Jos. Barrette, Ernest Plante, Chs Courcy, Alph. Albert, Narcisse Jean. Sa Seigneurie adresse: la parole après leur assermentation, aux grands jurés, qui se retirèrent pour décider si dans chaque cause il y a ou non matière à procès.

Le premier procès que l'on a entrepris est celui d'Albéric Taupier, accusé d'avoir tué, en juin dernier, M. Kenneth Burke, à la résidence d'été de M. W. R. Dawes, courtier de Montréal, et d'avoir en même temps tenté de tuer Madame Dawes. Cette tragédie s'est déroulée un soir, alors que Taupier, engagé comme jardinier par M. Burke, pour le compte de Mme Dawes, pénétra vers 8 h. 45 dans la maison où celle-ci était occupée, ainsi que M. Burke, surveillant les travaux de construction et d'installation du cottage Dawes, à l'installation de lampes électriques dans une des pièces de la maison. Taupier en apercevant Kenneth Burke tira un revolver de sa poche et fit feu sur celui-ci, puis ensuite sur Mme Dawes. M. Burke, criblé de plusieurs balles, mourut sur-le-champ. Madame Dawes, blessée, parvint à "téléphoner" pour appeler au secours. Le Dr Ross, de Mont-Joli, mandé en toute hâte, arriva sur le théâtre du drame environ une heure après, pour constater la mort de Burke. Quant à Mme Dawes, transportée par train spécial dans un hôpital de Montréal, elle s'est maintenant rétablie. Elle a comparu comme témoin mercredi près-midi, et sa déposition, ses réponses aux questions des avocats de la Couronne et de la défense, ont été des plus intéressantes. Il a été dit que Mme Dawes, qui avait été témoin de l'assassinat, était un homme paisible, laborieux, poli avec tous, qui ne laissait jamais rien voir d'anormal. Il n'avait eu aucune altercation, aucun différend quelconque tant avec la victime Burke qu'avec elle-même envers laquelle il était toujours respectueux. D'après Mme Dawes, Taupier n'avait aucun motif quelconque pour tuer Burke et tenter de la tuer elle-même, et son acte ne s'explique par aucun mobile le moins explicable. On présume que les défenseurs de l'accusé tireront parti de ce témoignage du principal témoin à charge pour plaider l'aliénation mentale de leur client. La Couronne combattrait ce plaidoyer en faisant entendre des aliénistes, qui depuis quelques jours tiennent Taupier sous observation dans sa prison. Parmi ces aliénistes, on remarque le Dr Brousseau, de l'Hôpital St-Michel Archange. Plusieurs experts médicaux seront entendus à l'enquête, tels que le Dr Fontaine, le Dr Lesage, de Montréal, le Dr Marois, de Québec qui a pratiqué l'autopsie.

L'accusé est défendu par deux habiles avocats, Me Lucien Gendron, criminaliste renommé de Montréal, et Me E. Aug. Côté, docteur en droit, de Rimouski.

On s'attend que la tenue de ces Assises durera au moins deux semaines.

Ste-Angele

M. et Madame Cyprien Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 9 sous le nom de Jean-Marie. Parrain et marraine, M. et Madame Joseph Beaulieu, de Baie-des-Sables, oncle et tante de l'enfant.

Honneur au mérite.

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Antoinette Pelletier, institutrice, vient de recevoir pour la cinquième fois, par l'entremise de M. Paul Hubert, I.E., une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

LOGIQUE DE JULES

Jules passe un examen d'histoire et son examinateur lui pose cette question: —Que fit Christophe Colomb dès qu'il eut mis le pied sur le sol d'Amérique? —Il a vite mis l'autre pour ne pas tomber à l'eau.

C'est le seul Orange Pekoe qui soit aussi habilement mélangé

LE THÉ "SALADA"

"Tout frais des plantations"

VENTE SPECIALE

des 57 Variétés "HEINZ"

Du 27 septembre au 4 octobre

AU

Magasin Victoria, Rue St-Germain, Ouest RIMOUSKI.

Des représentants de la Maison Heinz seront au magasin tout le temps de la vente pour vous donner les renseignements que vous voudrez bien leur demander concernant la manière de se servir de leurs produits.

Unité Sanitaire du comté de Rimouski

SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE

Rimouski, Québec, 24 sept. 1930

Aux Corporations scolaires, A tous les chefs de maisons d'éducation indépendantes de la Province.

Messieurs,

L'article 53 des règlements Provinciaux d'Hygiène défend d'admettre dans les institutions scolaires tout élève qui ne fournit pas le certificat, d'un médecin pratiquant de la province, de vaccination antivaricelle avec succès, ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine, l'opération ayant été pratiquée depuis moins de 7 ans.

En conséquence, les membres du personnel de l'Unité Sanitaire du Comté de Rimouski, ont reçu instruction, lors de l'inspection médicale des enfants qui fréquentent les classes, d'accepter comme valables les certificats suivants:

(a) Tout certificat d'une variole antérieure.

(b) Tout certificat de vaccination avec succès, démontrée par une bonne cicatrice. Ce certificat est bon pour 7 ans.

(c) Tout certificat d'insusceptibilité à prendre la vaccine. Deux vaccinations sans succès, pratiquées à plus d'un mois d'intervalle, constituent une preuve suffisante d'insusceptibilité. Ce certificat est bon pour 5 ans.

Les rapports qui me sont soumis jusqu'à date indiquent que certaines corporations scolaires ont négligé de mettre à exécution ce règlement de vaccination qui est obligatoire dans tous les établissements éducationnels de cette Province.

Vous obligerez le Service provincial d'Hygiène en donnant instruction, si la chose n'a pas été faite, aux personnes en charge de ces établissements de refuser l'entrée à l'école à tout élève non porteur de l'un des certificats énumérés plus haut.

Votre tout dévoué,

J.-LEON HOUDE, D.H.P.
Inspecteur régional,
Directeur intérimaire de l'Unité Sanitaire de Rimouski.

CABANO

Cabano, 22 septembre 1930

MARIAGE. — M. Joseph Lévesque, fils de Jos Lévesque, embouteilleur, a uni sa destinée à Mlle Isabelle Tardif, fille de M. Martial Tardif. Les jeunes mariés sont parties en voyage de nocces immédiatement après la cérémonie. Nous souhaitons à ces jeunes époux tout le bonheur auquel ils ont droit.

FERMETURE DES SCIERIES. — Les scieries à épinettes et à bardeaux ont discontinué leurs opérations, pour la saison. Cette détermination de la Cie Fraser affecte près de 300 ouvriers, jusqu'à ce que les chantiers de coupe de bois reprennent. Nous espérons et faisons des vœux pour que ce chômage ne dure pas trop longtemps.

LES HAUTEURS

Dimanche le 21 septembre, étaient de passage à St-Frs-Xavier des Hauteurs M. et Mme Albert Morin, M. et Mme J.-Bte Deschênes et leurs fillettes Valentine, Juliana, Marie-Lise et leur bébé Jean-Paul tous de Saint-Octave, ainsi que M. Joseph Deschênes, de St-Gabriel, Mademoiselle Marie-Louise Deschênes, M. et Mme Ernest Deschênes et leurs enfants Yvon, Yvette, Ovide et Richard. Les hôtes de M. et Mme André-A. Deschênes, ils passèrent une fort agréable soirée et repartirent joyeux enchantés de leur voyage.

Cent poules par ferme

POLITIQUE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE QUEBEC. POURQUOI ET COMMENT GARDER 100 POULES? GARDONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS. La province de Québec, avec les marchés dont elle dispose, pourrait écouler avantageusement une production avicole plus abondante et de meilleure



Votre vue diminue-t-elle

Pourquoi laisser s'accroître cette faiblesse de vos yeux quand il est si facile d'y remédier par des verres bien ajustés. Cette précaution prise maintenant vous exemptera des blâmes à l'âge où les négligences du passé se changeront en regret.

J. A. GENDREAU

RESIDENCE A ST-FABIEN.

Membre de l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec.

Le meilleur Optométriste Opticien connu.

Bureau à MONT-JOLI, le 1er lundi de chaque mois à l'Hôtel Lavoie rue de la Station.

Bureau à MATANE, tous les premiers mardis de chaque mois chez M. La. de G. Rioux, agent de la "Metropolitan Life".

Bureau à AMQUI, Hôtel Langis, le 2ième lundi de chaque mois. PRIX RAISONNABLES — SATISFACTION GARANTIE.

CONSULTATION GRATUITE.

Bureau à TROIS-PISTOLES: Hôtel Labrie, le 2ième mercredi de chaque mois.

GARNITURES DE MAISON

MEUBLES — LITERIE — TAPIS — PRELATS RIDEAUX ET DRAPERIES

Nous faisons une spécialité de tout ce qui comprend l'Ameublement, le Confort et l'Ornementation de votre maison.

ENEZ VISITEZ NOS DEPARTEMENTS

Rue St-Germain Ouest — Rimouski, Qué. Consultez-nous — Demandez nos prix.

COUILLARD FILS & CIE

Automobiles

A vendre à grande réduction

Durant la semaine du 28 septembre

CHARS USAGES

1 Studebaker Big Sedan 7 passagers..... \$850.00

1 Studebaker Sedan 1928 800.00

1 Willys-Knight 70A 800.00

1 Willys-Knight 56 450.00

2 Willys-Knight @ 350.00

2 Dodge Sedan @ 400.00

1 Essex Coach 375.00

1 Nash Touring 175.00

1 Chevrolet Touring 50.00

Tous ces chars sont en bonne condition, prêts à être livrés, quelqu'un ont leur licence pour l'année.

Il me reste aussi deux chars absolument neufs, que je vendrai à grande réduction.

Ces offres sont avantageuses, ne les manquez pas.

ALBERT MICHAUD

RUE DE L'EVECHE RIMOUSKI

A VENDRE

Obligations de la Ville de Rimouski

ECHEANCES DIVERSES

Balance d'une émission de \$80,000.00

DU 1er JUILLET 1930.

INTERET 5% PAYABLE LES 1ers JANVIER ET JUILLET.

POUR TOUTE INFORMATION S'ADRESSER AU

SECRETAIRE-TRESORIER